

# Histoire d'amiante dans une tour Porte de la Chapelle

Page 3



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 24 - DÉCEMBRE 1996  
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

Les partis préparent déjà les élections législatives de 1998

**Chinaud ou Stefanini ?**  
Qui sera le candidat  
RPR-UDF pour le siège  
de député de Juppé ?

Page 7

## ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS

### Amiraux-Simplon

● Les projets de la Ville en matière d'urbanisme

### Goutte d'Or

● Le plan de circulation a été rendu public

### Porte Montmartre

● La "réhabilitation" de la Cité Montmartre

### Château Rouge

● Deuxième et dernière réunion de concertation

### Près de la place Clichy : l'inauguration du *Cinéma des Cinéastes*



Thierry Nectoux

Les musiciens du cirque Romanes (dont le chapiteau est dressé juste en face du *Cinéma des Cinéastes*) ont animé la fête jusqu'à tard dans la nuit. (Voir page 18)

### 7000 francs d'amende pour un pit-bull à Montmartre

Page 5

Près de la Porte des Poissonniers

### Les multiples visages du volontariat

Page 6

### Des élèves de Charles Hermite en 4L au Sénégal

Page 7

### Le Musée d'art juif de Montmartre

Page 14

### Histoire : Le tournage mouvementé du film de Carné *Les Portes de la nuit*

Page 15

### Mon 18e, par Marc Villard, auteur de romans policiers

Page 20

Fol 30 32713 D1





## IMAGES DU 18e :

### Les photos de nos lecteurs

La photo de ce mois-ci est l'œuvre de Szilvi, qui habite rue d'Orsel. Elle est extraite d'un intéressant reportage que cette photographe amateur a réalisé dans les jardins du Sacré-Cœur à la Pentecôte, lors de l'arrivée de la marche que les catholiques intégristes organisent chaque année de Chartres à Paris.

Chaque mois, nous publions en cette page une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique... Aucune exigence spécifique quant à la forme, mais la photo doit avoir un rapport avec le 18e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie. L'auteur aura droit à un abonnement gratuit de six mois pour la personne de son choix.

## 5000 F au gagnant du Prix de la photographie sociale et documentaire

Le Prix de la photographie sociale et documentaire, créé par Le 18e du mois et l'association AIDDA, est ouvert à tous les photographes professionnels et amateurs avertis, sans distinction d'âge ni de nationalité.

Il faut envoyer, au plus tard le 10 février 1997, un ensemble cohérent de 5 photos, en noir ou en couleurs, tirées sur format 18 x 24, rendant compte d'un fait de société ou d'un événement d'actualité. Joindre 50 F pour frais de participation.

Le gagnant recevra 5000 F, les lauréats du 2e au 10e prix recevront un lot de produits photo. Les prix seront proclamés le 30 mars. Les meilleurs envois feront l'objet d'une exposition.

Demander le règlement du concours à l'adresse suivante : **Prix de la photographie sociale et documentaire, AIDDA, 21 rue Simart, 75018 Paris.**

Ce Prix est décerné dans le cadre des *Rencontres photographiques du 18e*, qui auront lieu du 24 mars au 24 avril 1997, et au cours desquelles sera présenté un ensemble d'expositions sur le thème *Images et quartiers*.

## PETITES ANNONCES

● Cherche à louer direct propriétaire 2 pièces, 40 à 50 m<sup>2</sup>, quartier mairie 18e. Tél. 01 42 29 38 83, répondre si absent.

● Assistante maternelle agréée, longue expérience, serait heureuse d'accueillir un enfant sachant marcher pour jouer avec Vincent et Louis. (Secteur Grandes Carrières.) Tél. 01 42 55 64 19.

● Recherche tous documents et photos montrant la place des Abbesses avant 1990 : côté square avec les immeubles au fond, le cinéma... D'avance merci. Tél. 01 42 55 63 19.

● Breton non sectaire recherche autres Bretons «du 18e même» pour

créer une amicale en vue de parler du pays et faire des fêtes. Contacter Maël, 01 42 09 68 79.

● Dans le 18e, près de la mairie, cours de piano accéléré. Méthode Hoffmann, par pianiste, ancien chef d'orchestre à la Comédie Française. Cours d'harmonie classique et jazz, orchestration, composition, pour débutants complets et avancés. Tél. 01 44 92 02 95.

### NOS TARIFS

10 F la ligne de 40 signes. Les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 18 de chaque mois, sous les rubriques : immobilier ; logement ; emploi ; ventes et achats divers ; troc ; associations ; messages personnels. Pour nos abonnés : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

**Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.**

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Jean-Marie Corvaisier, Marie Delouze, Danielle Fournier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Donald James, B. Jamil, Chantal Juan, Marie-Pierre Larrivé, Françoise Marrié, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Olivier Raynal, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Michèle Stein, Claude Thomas, Maël Vérot.



THEATRE DE LA VILLE  
2 PL. DU CHATELET PARIS 4

THEATRE DE LA VILLE  
LES ABBESSES  
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

## 2 THEATRES POUR UNE SEULE ET MEME POLITIQUE



## THEATRE DE LA VILLE DANSE

DU JEU. 5 AU SAM. 7 DEC. 20H30

### CATHERINE DIVERRÈS

l'Ombre du ciel 1995

DU MER. 11 AU SAM. 14 DEC. 20H30

### WIM VANDEKEYBUS

What the body does  
not remember pour 10 danseurs

DU 16 AU 22 DEC. ET DU 26 AU 29 DEC. 20H30

### ANGELIN PRELJOCAJ

Roméo et Juliette  
nouvelle version 1996 - pour 24 danseurs



## LES ABBESSES THEATRE • DANSE...

JUSQU'AU SAM. 7 DEC. 20H30

### L'ÉPOUSE INJUSTEMENT SOUPÇONNÉE

Opéra de poche de Jean Cocteau

musique Valérie Stephan

mise en scène Jacques Nichet

création à Paris

DU MAR. 10 AU SAM. 14 DEC. 20H30

### FRANCESCA LATTUADA

Zirkus primitif opéra  
pour 7 danseurs et 4 musiciens

DU LUN. 16 AU SAM. 28 DEC. 20H30 - DIM 29 15H

### OPÉRA DE PÉKIN

TROUPE DE LA VILLE DE DALIAN

la Princesse Cent-Fleurs

la Forêt en feu

le Roi des singes

LOCATION 01 42 74 22 77



# Histoire d'amiante dans une tour

**ou : De la difficulté pour les locataires d'obtenir des informations, même quand la loi oblige le propriétaire à les leur fournir**

Dans la tour du 93, rue de la Chapelle - 27 étages, 209 logements, environ 700 locataires - s'est déroulée en octobre et novembre une histoire édifiante, à propos de la présence d'amiante. Elle met aux prises l'association des locataires et la société immobilière propriétaire. Elle montre à quel point le droit des locataires à être informés suppose vigilance, courage, ténacité et initiative. A l'heure où les problèmes de santé posés par l'amiante sont à l'ordre du jour, elle mérite d'être racontée.

La tour du 93, située juste derrière la porte de la Chapelle, est assujettie à la législation dite TGH (très grande hauteur) qui suppose une surveillance spéciale (gardiens, inspecteurs de sécurité) pour le risque d'incendie. Elle a été construite en 1971, sept ans donc avant l'interdiction de l'usage de l'amiante dans les bâtiments (1978), il est donc possible qu'on y ait «floqué» de l'amiante comme revêtement ininflammable.

Le propriétaire est la Sablière, filiale de la SICF (Société immobilière des chemins de fer français), société anonyme de HLM créée en 1942 par la SNCF. La Sablière possède en Ile-de-France 31 500 logements, loués en majorité à des agents de la SNCF, actifs ou retraités.

Pour un cheminot, le mot «sécurité» fait partie de sa culture professionnelle. L'association des locataires avait donc, en novembre 1995, interrogé l'agence de Paris de la Sablière sur la présence d'amiante dans les bouches d'aération. Le 12 décembre 1995, le

chef de secteur confirmait cette présence aux «étages techniques» 27 et -1, et indiquait qu'un appel d'offres était en cours pour effectuer un désamiantage rapidement.

En mars 1996 les locataires apprenaient verbalement que de gros travaux de décontamination amiante, de mise en conformité des installations de désenfumage, de ventilation et de détection incendie allaient être entrepris au 4<sup>ème</sup> trimestre 1996. Quand ? Comment ? Où exactement ? Silence radio du côté de la Sablière !

Malgré des courriers en mai 1996, juin, septembre et le 7 octobre encore, l'association des locataires n'obtient une réponse que le 8 octobre, sous la forme d'une lettre affichée sur le panneau d'information et indiquant que des travaux auront lieu, après accord de la Préfecture de police, du 14 octobre au 15 mars 1997, avec notamment le désamiantage des locaux techniques du 27<sup>e</sup> étage et du local dit «garage à vélos». Ce travail est confié à la société Sogedec. Celle-ci a d'ailleurs déposé le 7 octobre auprès de l'inspection du travail un plan de retrait d'amiante, car un décret du 14 mai 1996 l'exige.

Si l'inspection du travail est avertie - d'ailleurs incomplètement -, les locataires, eux, ne le sont pas vraiment. Quand et comment, ces travaux ? Leur association devra reprendre la plume et s'armer de courage.

Ils apprennent que le décret du 7 février 1996 prévoit à son article 8 : «Les propriétaires tiennent les résultats des contrôles et la description des mesures prises à la disposition des occupants de l'immeuble bâti concerné...» Forte de ce «droit à savoir» fixé par la loi, l'association des locataires insiste pour obtenir des informations. Sur le site, l'inspecteur de la Sablière chargé de l'immeuble leur rétorque à plusieurs reprises que les locaux techniques ne sont «pas accessibles aux occupants» et refuse d'en dire plus.

Les travaux de désenfumage commencent au 26<sup>e</sup> étage. Une poussière noire, épaisse, envahit le palier. Que contient-elle ? Elle nécessite un nettoyage important des appartements. Le chantier est stoppé le 17 octobre pour «raisons techniques». Un des ouvriers



**Non, ce n'est pas la Tour infernale, mais quelle manie du secret !**

confie à un locataire que «des poussières suspectes sont à craindre». L'association saisit l'inspection du travail le 23 octobre.

Le 30 octobre, le chef d'agence de la Sablière écrit à l'association que l'arrêt du chantier n'est pas dû à des «poussières suspectes», affirme qu'il ne tolère pas la diffusion de «contre-vérités» et demande à l'association de lui donner le nom de l'employé qui a parlé de «poussières suspectes» - autrement dit, de le dénoncer.

Le 31 octobre, l'inspection du travail rappelle à la Sablière l'obligation d'adresser aux occupants les résultats des analyses préalables.

L'association se voit répondre qu'aux termes du décret, elle n'est pas habilitée à connaître ces résultats, car

## La chaufferie d'une école du 18<sup>e</sup> «défloquée»

La Ville de Paris a annoncé un dépistage systématique il y a deux ans. Il se poursuit. Dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, la chaufferie de l'école élémentaire du 7, rue Championnet a été «défloquée» au cours des vacances de novembre pour un coût de 250 000 francs.

le décret parle d'«occupants». Il faudra encore trois courriers à la Sablière, dont un à son PDG, et une injonction de l'inspection du travail pour qu'enfin, le 13 novembre, ce dernier communique aux locataires les résultats des analyses effectuées par le laboratoire Bio-Goujard. Ces analyses concluent que «le niveau d'empoussièrement en amiante est inférieur à l'arrêté (moins de 5 fibres par litre) aux points 1 et 2». Que sont ces points 1 et 2 ? A quels étages ? Nouveau courrier à la Sablière... L'association a communiqué son dossier à l'Andeva (Association nationale des victimes de l'amiante).

Précisons-le : l'association des locataires a cherché à éviter que se crée dans la tour une psychose de l'amiante. Il ne s'agissait pas pour elle de jouer «La tour infernale». Mais on se demande pourquoi la Sablière, si elle n'avait rien d'alarmant à cacher, a pratiqué obstinément le «secret défense». Mauvaise habitude ? Ces péripéties fastidieuses montrent que, d'une façon générale, le «droit de savoir» des locataires (et pas seulement en ce qui concerne l'amiante) suppose des pressions permanentes.

La Sablière a pourtant un joli journal d'information destiné aux locataires, qui paraît tous les deux mois et s'intitule «Cité en clair»...

**Jean-Yves Sparfel**

1. Andeva, 3 rue Sainte Félicité, 75015 Paris.

## Amiante, danger !

Il est maintenant prouvé que l'amiante peut entraîner des maladies pulmonaires qui apparaissent très longtemps après l'exposition (10 à 40 ans) : l'abestose (provoquant une insuffisance respiratoire), l'atteinte de la plèvre qui devient rigide par plaques, le cancer, le mésothéliome (tumeur grave de la plèvre). Une information judiciaire a récemment été ouverte pour «blessures involontaires» et «abstention délictueuse» dans l'affaire de l'amiante des locaux universitaires de Jussieu.

On ne peut pas voir les fibres d'amiante dans l'air qu'on respire : elles sont trop fines. Installations pouvant contenir de l'amiante : plafonds de parkings, charpentes métalliques, doublage de plafonds de chaufferie, canalisations, gaines calorifuges, dalles de faux plafonds, plâtres amiantés, etc... Le «défloquage» est coûteux, car il nécessite des précautions importantes pour les ouvriers qui y travaillent.

UN REGARD  
DANS VOS PLACARDS  
& PORTEZ DARE-DARE

**CHEZ EDGARD**

TOUT CE DONT VOUS AVEZ MARRE  
MÊME SI CE N'EST PAS UN OBJET D'ART

**LE HANGAR  
D'EDGARD**

Ouvert du mardi au samedi, 10 h 30 à 13 h, et 15 h 30 à 19 h 30  
**65, rue Ramey, 75018 Paris**

& ON S'Y GARE... FACILEMENT  
Un cadeau vous sera offert sur présentation du journal  
**01 53 41 08 58**



## Du nouveau en janvier pour les personnes âgées

Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris propose de nombreuses prestations et activités à l'intention des personnes âgées ou handicapées de l'arrondissement. Mais jusqu'à présent elles étaient obligées de s'adresser à six services différents, dispersés sur quatre sites, et il fallait constituer un dossier à chaque demande. Cela impliquait parfois un véritable «parcours du combattant».

C'est pourquoi il a été décidé de créer un pôle «personnes âgées et handicapées» dans un espace unique, rénové, repensé de façon plus rationnelle et conviviale. Celui-ci verra le jour en janvier prochain au 8, rue Georgette Agutte. Les usagers y trouveront toutes les prestations qui leur sont réservées et disposeront d'un dossier unique, ce qui facilitera leurs démarches. Pour mémoire, le Centre d'action sociale propose de nombreux loisirs et distribue des cartes de transport. Pour les plus démunis existent des aides exceptionnelles.

Enfin ils trouveront également des prestations de maintien à domicile, comme les aides ménagères. Ils pourront y faire des démarches pour accéder aux restaurants, foyers, résidences et maisons d'accueil.

□ A partir de janvier 97, 8 rue Georgette Agutte (métro Guy Môquet, bus 31 arrêt Vauvenargues). Tél. 01 53 09 10 80. D'ici là, appeler le 01 42 52 39 00.

## 18<sup>e</sup> INFOS

# Une affaire de justice très ordinaire

**Rien de spectaculaire dans l'expulsion de Mme Mana et sa famille de leur logement à la Goutte d'Or : une affaire de justice comme il en arrive tous les jours.**

**Mais c'est justement cette banalité qui a de quoi inquiéter.**

Le commissaire de police fait les cent pas dans ce minuscule studio. Sur le palier, l'huissier et son adjoint discutent. Pendant ce temps, madame Mana s'affaire, tente de rassembler ce qui peut l'être dans deux ou trois valises... « Ne prenez que le strict nécessaire », dit le policier. Une fois que Madame Mana a terminé, il referme la porte, y appose une affiche officielle interdisant l'accès au lieu. Et tout le monde descend à la queue leu leu les étages.

Voilà. M. et Mme Mana et leur fille de 7 ans sont à la rue.

Entré en France en 1983, Mpampu Mana, Zaïrois, a demandé le statut de réfugié politique : c'était un opposant au régime de Mobutu. Il obtient un titre de séjour provisoire. Pendant dix ans, il travaille, comme salarié dans un garage, il rencontre une femme, ils ont une petite fille... Et dix ans après, en 1993, on lui annonce qu'il est définitivement débouté de sa demande

d'asile. Du jour au lendemain il se retrouve clandestin, sans titre de séjour. Il est inexpulsable, ayant une enfant née en France en 1989. Mais il n'a pas le droit, légalement, de travailler. Drôle de logique...

L'année suivante, sa femme apprend qu'elle est atteinte d'un cancer et elle obtient de ce fait un titre de séjour, renouvelable de trois mois en trois mois, pour recevoir des soins.

Ils occupent un petit studio de 15 m<sup>2</sup> dans un immeuble de la Goutte d'Or menaçant ruine, aux paliers défoncés, où des enchevêtrements de fils électriques pendant dans l'escalier peuvent provoquer un court-circuit à tout moment. Au printemps dernier, le 7<sup>e</sup> bureau de la préfecture a fait, pour cet immeuble, une « demande de péril ». Dans leur studio, où l'humidité décolle la tapisserie du mur, les Mana ont l'impression que le plafond va s'effondrer chaque fois que les enfants de l'appartement du dessus jouent... Mais le propriétaire refuse obstinément de faire les travaux indispensables.

Jusqu'en 1994, M. et Mme Mana ont réussi à payer leur loyer : 2500 F par mois !! Mais la maladie de Mme Mana coûte de l'argent. A un certain moment, ils ne peuvent plus rien verser au propriétaire. Celui-ci entame alors une procédure à leur encontre. Le 8 novembre 1995, le tribunal de grande instance décide la résiliation du bail, et le couple reçoit le 13 janvier 1996 un commandement de quitter les lieux.

Un avocat, consulté, demande à la justice un sursis. L'affaire est inscrite à la séance du 17 juillet 1996 ; ce jour-là, l'avocat, pris par ailleurs, envoie un courrier au juge, mais celui-ci refuse de le prendre en compte et la demande de sursis est purement et simplement radiée. L'avocat dépose une nouvelle demande auprès du juge d'exécution des peines, demandant à nouveau un délai. La décision doit être rendue le 21 octobre.

### Une circulaire standard

Mais entre temps, le propriétaire, muni du jugement, a saisi la préfecture de police, qui a transmis au commissaire de la Goutte d'Or. En octobre, M. et Mme Mana reçoivent une lettre officielle, une simple circulaire standard :

*« Commissariat de la Goutte d'Or  
Très important*

*Dernier avis avant expulsion*

*Monsieur le Préfet de Police vient de m'autoriser à procéder à l'expulsion des locaux que vous occupez actuellement. En conséquence, à une date fixée par l'huissier requérant, je reprendrai les lieux dans un délai très court en utilisant si besoin la force publique. Je vous demande donc de me déposer les clés sous 48 heures, faute de quoi il sera procédé comme il est dit ci-dessus.*

*PS : Bien vouloir considérer que ceci constitue le dernier avis avant l'expulsion qui aura lieu dans les jours qui viennent faute par vous de quitter les lieux sous 48 heures.»*

Mme Mana téléphone au commissaire, explique qu'elle attend une nouvelle décision de la justice. Le commissaire ne veut rien entendre : « Vous serez expulsée le 16 octobre. »

### Le juge contredit le commissaire

Le 16 octobre en effet, l'huissier mandaté par le propriétaire et le commissaire procèdent à l'expulsion. La famille Mana, qui n'a pas d'argent pour l'hôtel (si elle en avait eu, elle aurait payé son loyer), trouve finalement refuge chez des amis, dans un appartement déjà surpeuplé.

L'histoire n'est pas finie. Le 21 octobre, le juge d'exécution des peines accorde au couple un délai jusqu'au 15 janvier. Compte tenu de la trêve hivernale, il ne pourra être expulsé avant le 15 mars.

La famille Mana, qui compte mettre à profit ce répit pour tenter de trouver une solution à son problème de logement (mais laquelle ?), est rentrée chez elle, dans le studio sur la porte duquel se trouvait toujours l'avis interdisant l'accès au lieu.

Ce n'est, après tout, qu'une banale affaire de justice. De justice ?

Claude Thomas



Dan Aucante

2 novembre, devant la mairie du 18<sup>e</sup> : manifestation organisée par *Droit au logement* pour obtenir le relogement des familles expulsées de la rue Jean Dollfuss (à la Moskova).



# Logements Périssol dans le 18e : toujours l'absence de concertation

Chaque année se repose le problème du logement des sans-abri. Le ministre du Logement, M. Périssol, avait l'an dernier instauré un plan d'urgence visant à proposer, pour Paris, 10 000 logements, notamment dans des immeubles vides du parc immobilier de la Ville ou par réquisitions. A l'approche de l'hiver 1996, qu'en est-il ?

## Une procédure complexe

Entièrement confiée aux préfets pour l'identification des immeubles ou logements, la procédure «Périssol» a abouti à un certain nombre d'opérations dans le 18e. Pour qui ? Comment ?

Concrètement, les attributions ont été effectuées par une commission présidée par le directeur départemental de l'Action sanitaire et sociale (DDASS). La Ville de Paris y est représentée par le maire de Paris. Mais ce dernier n'a effectué aucune information systématique des mairies d'arrondissement.

C'est ce que réclame Dominique Demangel, adjointe au maire du 18e. Elle n'a pu savoir que de manière indirecte (auprès d'associations ou des services sociaux de la mairie) que certains «logements Périssol» existaient.

Où ? Rue Riquet (quartier de la Chapelle) pour 40 familles (dans des appartements qui avaient été «pré-emptés» par la Ville pour son projet d'élargissement de la rue, projet qui a été abandonné). Impasse Milord (près de la Porte de St-Ouen) pour 60 familles. Rue du Roi d'Alger (secteur Amiraux-Simplon) pour 38 familles. Rue de Torcy (à la Chapelle) pour 30 familles. Mais aussi rue Philippe de Girard, boulevard Barbès, rue de la Chapelle, rue de l'Évangile, boulevard de Clichy. Au total, Dominique Demangel estime que près de 200 familles ont été ainsi logées ou relogées dans le 18e. Sur ce total, le nombre total de personnes originaires du 18e ne fait l'objet d'aucune estimation ; de 30 à 70 % selon les opérations... En effet, le quota des services sociaux prend en compte les propositions locales, mais ce n'est pas le cas pour le quota de la préfecture ; quant au quota réservé aux associations caritatives spécialisées dans ce domaine, ça varie selon leur implantation locale.

## Certaines familles nécessitent un suivi social

Il s'agit de familles (ou plus rarement de personnes seules) qui, dans la plupart des cas, ont été expulsées de leur ancien logement parce qu'elles ne pouvaient plus payer le loyer - ou qui, récemment arrivées à Paris, n'ont jamais trouvé de loge-



ment accessible. Parmi elles, certaines sont seulement victimes de difficultés financières passagères (chômage, maladie) et ont donc seulement besoin d'une aide pour le logement, mais d'autres nécessitent un suivi social très lourd. Voilà ce que constatent la mairie du 18e ainsi que les associations Emmaüs ou Freha.

Est-il souhaitable de concentrer en trop grand nombre dans une même rue ces familles en situation très difficile ? Cela peut rendre leur insertion difficile, à moins que parallèlement soient prévues des struc-

tures d'aide efficaces.

Ou encore, dans un quartier du 18e, des ménages «à risques» (alcoolisme, toxicomanie) ont été relogés dans des immeubles mitoyens aux squatts qu'ils occupaient, restant donc à proximité des trafics.

Pour la sélection des familles, la concertation avec les services sociaux n'a pas été satisfaisante. Elle commence à s'établir grâce aux efforts des responsables de ces services. Mais de nombreux problèmes demeurent en suspens : certaines associations n'ont pas touché les dédommagements promis pour leur action ; les services sociaux, déjà surchargés, n'ont pas été renforcés pour faire face aux besoins de ces nou-

veaux arrivants. Dominique Demangel souhaite donc qu'un bilan complet soit effectué avec la préfecture et débattu avec la Ville de Paris. Elle propose que soient mis en place des «contrats d'objectifs» pour la gestion des «logements Périssol», par une concertation plus étroite entre associations et pouvoirs publics aux différents niveaux.

La centralisation excessive, le secret ne sont pas un gage de réussite en ce domaine.

Jean-Yves Rognant

## L'AIR DU TEMPS

### Un tour de pisse-pisse

Il est dans notre bon 18e une rue brève bordée par trois immeubles d'habitation, deux écoles, une menuiserie, une cabine téléphonique, une crèche, des terrains vagues. Une rue toute bucolique en somme. C'est la rue Richomme.

Seulement, voilà, cette rue souvent pue : c'est un des lieux les plus courus des pisseurs de rue du 18e. Le portrait type du pisseur de rue est sans surprise : sexe masculin, âge 18 à 30 ans, désœuvré, souvent mal logé et grand buveur de bière. Quoi qu'en pensent certains esprits bizarres, ce sont ces trois derniers traits qui expliquent la propension de ces braves gens à uriner dehors, et non l'origine ethnique.

Cette rue pue ! C'est même une expérience pénible que de s'y aventurer avant 7 h 30, avant le passage des laveuses municipales.

Il faut remédier à cette situation. Ne pourrait-on pas suggérer à nos édiles une solution positive quoique non répressive : il suffirait de recouvrir les murs, côtés pair et impair et jusqu'à une hauteur d'environ 1 m 40, d'un revêtement en ardoise ou en céramique, bordé en sa partie inférieure par une rigole et, en sa partie supérieure, par un tuyau percé tous les 10 centimètres, au moyen duquel le dispositif serait arrosé en permanence ?

B. Jamil

## Le pitbull effraie un voisin : 7000 F d'amende

Première judiciaire le 15 novembre au tribunal correctionnel de Paris. Une jeune propriétaire d'un pitbull, cette espèce de chiens réputée dangereuse, a été condamnée à 7000 F d'amende à cause de son chien, nom-

mé Fangio, qui avait foncé sur un voisin rentrant dans un immeuble de la rue Berthe. C'était le 14 août 1995. Le chien, il est vrai, s'était arrêté à quelques mètres de l'homme. Mais celui-ci, un retraité pourtant rodé aux

frayeurs de la guerre d'Algérie, avait été si traumatisé par ce début d'agression qu'il avait bénéficié d'une incapacité de travail de dix jours, son médecin ayant diagnostiqué un «syndrome post-émotionnel».

Bien que le procureur de la République ait requis une simple peine d'avertissement, la présidente du tribunal a condamné la propriétaire à 2000 F d'amende pour «défaut de surveillance et non-teneur d'un chien en laisse», et 5000 F pour avoir «exposé autrui à un risque immédiat, par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi».

Cette sanction apparaît sévère, mais il faut noter que c'est le Parquet qui avait engagé les poursuites. La victime n'avait rien fait d'autre que parler de sa mésaventure dans une lettre adressée au maire du 18e pour protester contre l'insuffisance du nettoyage des déjections canines et le nombre croissant de chiens...

B.C.

## LOCATION DE SALLES

(expositions, conférences, réunions, réceptions)

### SOCIÉTÉ L'INDÉPENDANCE

48, rue Duhesme

75018 Paris

tél/fax 42 57 30 07

Renseignements et visites  
du lundi au vendredi de 10 h à 19 h

Ouvert le week-end  
pour toutes manifestations



## Subventions diminuées pour les clubs sportifs

La rigueur budgétaire est à l'ordre du jour. L'Hôtel de Ville doit faire des coupes dans tous ses budgets, en raison principalement des mauvaises rentrées fiscales dues à la crise économique. Les subventions d'aide au fonctionnement des clubs sportifs en pâtissent : 8 500 F de moins pour Championnet-Sports (la plus grosse association sportive du 18<sup>e</sup>, et de loin, qui devrait quand même recevoir 159 500 F de subvention en 1997), 3 700 F de moins pour l'Espérance Sportive Parisienne (qui touchera 44 700 F), 1 500 F de moins pour l'Olympique Montmartre (30 500 F). Diminution de 2 000 F pour la Société athlétique montmartroise, de 2 500 F pour Paris Handball 18<sup>e</sup>, de 1 300 F pour l'Ancienne de Paris, de 1 100 F pour le Flèche Athletic Club, de 1 000 F pour le Groupe Amical Sportif de Clignancourt, de 1 000 F pour la Section gymnastique volontaire de la Porte Montmartre, de 900 F pour l'Association parisienne des activités aquatiques, de 800 F pour les Enfants de la Goutte d'Or.

Les associations ont donc le choix entre : réduire leurs activités, augmenter les cotisations de leurs adhérents, ou, pour certaines, renoncer à faire participer gratuitement les jeunes de milieux défavorisés.

## La Boucle (pour l'emploi) s'installe dans le 18<sup>e</sup>

La Boucle, l'association des Boutiques Club Emploi, a trouvé un siège social au 127, rue Marcadet. Cinq personnes y travaillent depuis la mi-juin.

Pour le moment, elle n'accueille pas le public dans ce local : elle y forme des conseillers qui seront répartis dans les cinq «boutiques» d'Ile-de-France et celles de province. Ouvertes à tous, demandeurs d'emploi ou non, ces boutiques font office de libre-service pour l'information, la rédaction de CV, etc., et tentent de reconstituer les liens sociaux entre chômeurs, actifs, entreprises et institutionnels. Elles offrent des stages de quatre semaines, gratuits, sur les méthodes de recherche d'emploi, à l'issue desquels, assure l'association, 70 % retrouvent du travail dans un délai de trois mois.

La Boucle est financée, outre les cotisations de ses adhérents, par des subventions de collectivités publiques et d'entreprises. Elle espère ouvrir quatre boutiques de l'emploi dans Paris, dont une dans le 18<sup>e</sup>.

# Des volontaires à Paris

**Le Centre du Volontariat, installé près de la Porte des Poissonniers, met en contact d'un côté des bénévoles cherchant à s'employer à une activité utile, et de l'autre des associations humanitaires, sociales, culturelles...**

Depuis une vingtaine d'années, le Centre du Volontariat de Paris est installé à 50 mètres de la Porte des Poissonniers, au premier étage d'un HLM (loyer oblige), dans une zone plutôt blême où personne n'a l'idée de s'aventurer s'il n'a pas quelque chose de précis à y faire. Fondée en 1975 sur l'initiative des grandes associations caritatives (Croix Rouge, Secours Catholique, Secours Populaire...) et régie par la loi de 1901, cette association a l'ambition de promouvoir et de développer le volontariat à Paris.

Elle se veut un relais structuré au service des autres associations, un bureau de recrutement et de placement des bénévoles en quelque sorte. Elle bénéficie d'un budget de 200 000 F (70 000 F de subvention de la Mairie de Paris et les cotisations de plus de 400 associations utilisatrices) et offre en permanence plus d'un millier de postes de bénévoles à environ 3 000 candidats annuels.

Les associations partenaires du Centre du Volontariat doivent être agréées par une commission d'ad-

ge sacrament «lité» depuis ces dernières années : tranche d'âge majoritaire 20-40 ans (50 % de moins de 37 ans), environ un tiers d'actifs, 25 % de retraités (de plus en plus jeunes du fait des retraites antici-

choc, vous tend une main d'acier, carrure solide, sourire franc, yeux gris bleu. Elle sonde vos capacités, vos motivations, vos envies, elle voit, elle sait. Après un long parcours à travers maintes activités bénévoles,

mère et grand-mère au foyer, sans expérience professionnelle, la voilà depuis trois ans qui écoute, oriente, cherche dans les fichiers - et qui trouve. Persuadée qu'il existe quelque part la place qui convient à chacun, Mme Tangy est vigilante quant aux velléités, aux désirs irraisonnés ou aux cas extrêmes d'incompatibilité. Mais si «traverseur» pour aveugles ne vous tente pas spécialement, vous pouvez toujours être «baliseur» (de sentiers de randonnée).

Dans la pièce voisine, Georgie et Mireille, blondeurs élégantes et chemisiers roses, sont de permanence. Ce sont les «accueillantes», elles reçoivent

sans rendez-vous et consacrent une heure minimum à chaque entretien, deux après-midi par semaine, à tour de rôle. Avant d'entrer en fonctions, elles ont reçu une formation approfondie.

### Redonner confiance

Mais la précarité, le chômage, le sida, l'insécurité font parfois d'elles des sortes d'assistantes sociales lorsqu'elles tentent de remettre sur les rails les plus désespérés. Ainsi, la «cellule mailing» mise en place au siège de l'association pour assurer de petits travaux redynamise des personnes fragilisées qui deviendront ensuite opérationnelles dans les associations. Leur donner une utilité sociale, des occasions de dialoguer, de communiquer, les réinsérer dans la société pour leur rendre un peu de confiance, beaucoup de dignité (ce qui peut aider certains à ensuite entreprendre plus efficacement une recherche d'emploi) - et, comme le dit Janine, «ne jamais laisser quelqu'un repartir les mains nues», c'est l'ambition du Centre du Volontariat.

**Christine Brethé**

Centre du Volontariat de Paris, 130 rue des Poissonniers. Du lundi au vendredi de 14h à 17h. Permanences à la mairie du 18<sup>e</sup> les vendredis de 13h 30 à 16h 30. Tél. 01 42 64 97 34. Fax 01 42 23 57 17.

Quelques associations du 18<sup>e</sup> partenaires du Centre du Volontariat : la Maison Verte, Accueil Goutte d'Or, Solidarité Clignancourt, Randonnée et Culture, La Bienvenue, Sport Adapté et Loisirs de Montmartre, Génération Poissonniers.



pées), 20 % de demandeurs d'emploi (voir à ce sujet l'encadré), mais aussi des étudiants, des femmes au foyer, etc... Par contre, la proportion des hommes et des femmes ne surprend personne : deux tiers de femmes contre un tiers d'hommes.

Le centre possède une multitude de fiches détaillées répertoriant par branches professionnelles les postes de bénévoles et couvrant tous les secteurs (avec une prédominance du secteur humanitaire et social). Ce fichier permet, après un entretien personnalisé, de trouver l'activité qui correspond au candidat.

Janine Tangy, «accueillante» de

### Une exposition à la mairie

Une exposition de photos «*Les multiples visages du volontariat*», organisée par le Centre, se tiendra à la mairie du 18<sup>e</sup> du 20 janvier au 1<sup>er</sup> février.

mission qui vérifie les buts de l'association, examine les contenus des postes, les conditions d'emploi des bénévoles, débusque autant que faire se peut les sectes camouflées... Une charte du volontariat a été élaborée, qui définit les devoirs et engagements réciproques du bénévole et de l'association. Une soixantaine de permanents, tous bénévoles, se relaient au siège et dans les dix antennes parisiennes (dont une récente ouverte en mai dernier à la mairie du 18<sup>e</sup>). Ils assurent le travail essentiel d'orientation des candidats et les tâches administratives du siège de l'association.

### Des retraités de plus en plus jeunes

Caroline Wellner, ancienne chef de produit d'une grande marque de cosmétiques, est depuis trois ans responsable bénévole des relations publiques du Centre du Volontariat ; ce petit bout de femme, la quarantaine dynamique et ouverte, n'a pas ménagé sa peine pour dessiner un surprenant visage du bénévolat. Visa-

### Chômage et bénévolat

*Il y a quelques années, des chômeurs s'étaient vu supprimer les allocations Assedic au motif qu'ils exerçaient une activité bénévole occupant une grande partie de leur temps. Les chômeurs, expliquaient les Assedic responsables de ces décisions, ne peuvent être indemnisés que dans la mesure où ils recherchent activement un emploi. Ces affaires avaient fait grand bruit.*

*Une directive récente de l'Unedic redéfinit la notion d'activité bénévole au sens du régime d'assurance chômage : un minimum de temps consacré à des activités bénévoles ne supprime pas le versement des allocations de chômage dès lors qu'il n'entrave pas le temps nécessaire à la recherche effective d'un emploi. En cas de doute, les dossiers peuvent être soumis à l'arbitrage de la commission paritaire de l'Assedic.*



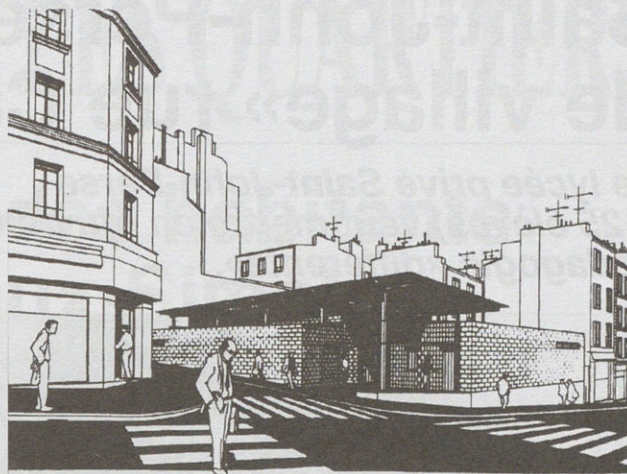
## Le nouveau bâtiment de la mosquée rue Polonceau : provisoire ou définitif ?

L'immeuble du 53, rue Polonceau, où est actuellement installée une mosquée en sous-sol, doit être démoli. C'est prévu depuis longtemps. Prévue depuis longtemps également, la réinstallation de la mosquée dans le nouvel ensemble de bâtiments qui doit être édifié à l'angle de la rue de la Charbonnière et du boulevard de la Chapelle. Cet emplacement offre plusieurs avantages : les locaux seront suffisamment vastes pour éviter que la foule des fidèles soit obligée de s'installer dans la rue les jours de grande affluence, comme c'est parfois le cas actuellement rue Polonceau ; d'autre part, les trottoirs à cet endroit, larges, assurent un accès facile ; enfin, le projet permet la construction de logements en étages au-dessus des locaux de la mosquée, avec une entrée distincte.

Mais voilà : le planning de la rénovation de la Goutte d'Or prévoit la démolition du 53 rue Polon-

ceau avant même que soit commencée la construction du boulevard de la Chapelle. Il était donc annoncé qu'en attendant, on construirait au 55 rue Polonceau, juste à côté de la mosquée actuelle, un bâtiment provisoire pour l'abriter jusqu'à ce que soit terminé le bâtiment du boulevard de la Chapelle. (*Le 18e du mois* n° 18, page 10).

Ce bâtiment provisoire, en parpaings de ciment, est actuellement presque achevé. Il comprendra une grande salle de prière pour les hommes, une plus petite pour les femmes, une salle de cours, des locaux pour les ablutions et un bureau. Mais certains riverains s'interrogent : la Ville de Paris n'aurait-elle pas l'intention (cachée) d'en faire en réalité une installation définitive ? Un fait récent encourage cette rumeur : le préfet de police a rendu un avis défavo-



nable sur le permis de construire de la mosquée boulevard de la Chapelle - bien que les gestionnaires se soient dit prêts à s'engager à ce que les fidèles ne stationnent pas dans la rue et à ce qu'aucune sonorisation extérieure ne soit installée.

## Chinaud «candidat à la candidature» pour le siège de député d'Alain Juppé en rivalité avec Patrick Stefanini (RPR)

Effervescence du côté du RPR et de l'UDF. Qui présentera-t-on aux élections législatives en 1998 dans le 18e ? Des noms sont avancés, mais rien de définitif.

Il y a trois circonscriptions dans notre arrondissement. La première, à l'ouest (Grandes Carrières), à cheval sur 17e et 18e, a élu en 1993 Mme de Panafieu (RPR), avec assez d'avance pour qu'elle se sente en position favorable pour 1998.

La circonscription de l'est, à cheval sur 18e (Goutte d'Or, Chapelle) et 19e (Stalingrad) avait élu Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF) ; mais celui-ci fut invalidé pour avoir dépassé le maximum de dépenses autorisé et, à l'élection partielle qui suivit, ce fut Daniel Vaillant (PS) qui l'emporta. M. Pierre-Bloch tentera sans doute de reconquérir ce siège - tâche difficile.

Reste la circonscription Montmartre-Clignancourt : l'élu en 1993 en était Alain Juppé, mais en 1998 celui-ci se présentera à Bordeaux.

### Membre du cabinet de Juppé

Ainsi que plusieurs journaux l'ont révélé, un sondage d'opinion dans cette circonscription a été commandé par le RPR pour évaluer la cote de popularité de certaines personnalités. Plusieurs noms ont été testés, dont celui de Xavier Emmanuelli, secrétaire d'État à l'action humanitaire, qui n'appartient officiellement à aucun parti. Mais celui-ci déclare ne pas être candidat ; en outre il existe, révèle le sondage, un risque que certains électeurs le confondent avec Henri Emmanuelli du PS. C'est donc

sur Patrick Stefanini (RPR), secrétaire général adjoint du RPR et membre du cabinet de Juppé à Matignon, que le choix se serait porté.

Patrick Stefanini est un complet inconnu dans la vie politique locale de notre arrondissement. Il semble donc que, comme lors de l'élection municipale de 1995 (où on avait confié la tête de liste RPR-UDF à Jean-Louis Debré, avec le succès que l'on sait), le RPR soit décidé à "parachuter" un nouveau venu.

Mais l'ancien maire de l'arrondissement Roger Chinaud nous a confié qu'il n'approuvait pas ce choix. «La majorité a intérêt à présenter un candidat unique. Mais après le parachutage manqué de Debré aux dernières élections municipales, il serait plus sage de présenter un candidat que les électeurs

du 18e connaissent bien. C'est pour quoi je suis candidat à la candidature.» Les discussions internes à la majorité sont donc apparemment loin d'être terminées. «Quant à l'éventuelle candidature de Stefanini, c'est un proche d'Alain Juppé et je crains que cela ne lui soit pas favorable», ajoute M. Chinaud, faisant allusion à l'actuelle mauvaise cote de popularité du premier ministre.

Une chose est sûre, pas question pour Roger Chinaud de se présenter à Cannes comme on l'a laissé entendre. «Je suis parisien, je le reste», nous confirme l'ancien maire.

Mais personne ne prononce le nom d'Yves Verwaerde (UDF), qui était le suppléant de Juppé en 1993 et qui est donc devenu le titulaire du siège de député lorsque Juppé est entré au gouvernement.

## Des élèves du lycée Charles Hermite emmènent des 4L au Sénégal

Samedi 9 novembre, cinq élèves du lycée industriel Charles Hermite, âgés de 18 à 20 ans, ont pris la route pour la Casamance (région sud du Sénégal) à bord de quatre Renault 4L, accompagnés d'un professeur, Fran-çois Pérella.

Charles Hermite est le seul lycée de mécanique automobile à Paris. Un groupe d'élèves a, à partir d'une dizaine de carcasses, reconstitué quatre voitures en parfait état. Ces véhicules sont destinés à des dispensaires de Casamance. Leur entretien sera assuré par un centre de formation local, et le lycée Charles Hermite enverra des pièces de rechange ; ainsi le partenariat se poursuivra, grâce notamment à l'association *les Anciens de Casamance*, qui a monté cette opération d'aide avec d'autres centres de formation en France.

Le proviseur, M. Connant, et six autres élèves ont assisté à l'embarquement du convoi à Algesiras. Après l'Espagne, les 4L traverseront le Maroc, la Mauritanie et la Gambie pour arriver en Casamance. Le retour des membres de l'expédition est prévu pour le 8 décembre.

## On ne reverra pas la fête foraine boulevard Rochechouart



1990 : baraque de strip-tease forain sur le boulevard Rochechouart

On ne reverra pas, boulevard Rochechouart, les grands manèges, les baraques de tir, de loterie, de strip-tease forain, les autos-tamponneuses, etc... La fête foraine qui autrefois se tenait là chaque année fin décembre, et qui a été supprimée il y a quelques années à la suite de plaintes des riverains, ne ressuscitera pas. Consultés sur un projet de la réautoriser, les conseils d'arrondissement du 18e et du 9e ont réaffirmé leur opposition, en raison des nuisances, sonores notamment, qu'elle engendrait.

En revanche, le conseil du 18e s'est déclaré favorable à l'installation d'un manège enfantin sur le terre-plain central, face au 44 boulevard Rochechouart.



# Saint-John-Perse : une «école de village» rue Cavallotti (18e)

**Le lycée privé Saint-John-Perse (125 élèves) veut mettre en œuvre une pédagogie «différente».**



Thierry Nectoux

Benoît Castillon au milieu d'un groupe d'élèves

Une «école de village» : c'est ainsi que Benoît Castillon du Peron appelle Saint-John-Perse. Effectivement, quand avec quelques amis, en 1982, il a créé ce lycée privé, au 14, rue Cavallotti dans le 18e, il y avait 21 élèves. Aujourd'hui ils sont 125. L'idée, c'était : à l'opposé des «boîtes à bac, boîtes à fric», promouvoir une pédagogie attentive à chaque élève, 15 élèves maximum par classe en seconde, jamais plus de 20 en 1ère et terminale, dans le souci de «n'oublier personne entre deux radiateurs», avec une équipe pédagogique très soudée.

Se définissant lui-même comme «un ancien cancre», vidé lorsqu'il était adolescent d'une dizaine d'établissements, détestant les préaux noirs, les cours d'école poissonneuses, les «abbés névrotiques» et «ces tarés qui nous rentraient la règle de quatre à coups de règle en fer», Benoît Castillon s'est entouré de professeurs partageant ses idées, pour beaucoup des amis d'enfance, amoureux des belles lettres, doués si possible d'humour et doués de passions, l'un pour les marionnettes, d'autres pour la mise en scène, la musique, etc...

Réalistes, ils se félicitent d'une

incontestable réussite au bac de leurs élèves (65 % de réussite en série L, 60 % en série ED, 80 % en série S en 1996, alors que la moyenne pour les établissements privés sous contrat est à Paris de 40 %). Mais, dit M. le directeur, «le bac n'est qu'une clé parmi d'autres. Notre objectif premier est l'épanouissement des élèves, ne rien oublier de ce qui peut les mener à une meilleure compréhension du moment et du monde, leur permettre de trouver leurs repères dans notre planète qui perd la boule».

L'enseignement de la philosophie commence à côté des mathématiques dès la classe de seconde, dispensé par M. Castillon lui-même. «15 ans, c'est l'âge où l'on se pose des questions sur le monde, sur la vie et la mort, explique-t-il. Alors, quelle absurdité d'obliger les élèves à ingurgiter toute l'histoire de la philosophie seulement en terminale, en cinq ou six mois, c'est le meilleur moyen d'en faire une discipline morte.» De même l'histoire de l'art est prodiguée au long des trois années par Anne-Pascale Crèveœur, son épouse. De même pour la musique, à laquelle l'école Saint-John-Perse

accorde une grande importance. (Le vendredi, les cours s'arrêtent à 16 h et ceux qui le veulent, profs et élèves, chantent ensemble, sous la direction d'un des enseignants, Mustafa Khaïd. Sur les 40 participants en moyenne, on en compte plusieurs, parfois une dizaine, qui sont d'anciens élèves de Saint-John-Perse, à présent en fac, mais qui reviennent chanter dans leur ancienne école.)

Chrétiens, musulmans, juifs, agnostiques ou athées, parents et élèves de toutes croyances et opinions se retrouvent dans les principes «de laïcité ouverte, de réelle tolérance» qu'affiche l'école. Chaque année la direction de Saint-John-Perse fait une étude de marché pour rester parmi les écoles privées les moins chères ; il y a donc une diversité de milieux sociaux, et là aussi un souci d'ouverture, de dialogue.

## Aucune aide de l'Etat

Il vient là des élèves qui ont eu des difficultés à s'adapter dans les lycées ordinaires, qui se sentent mal à l'aise dans les trop grands nombres, des «tempéraments artistes» qui acceptaient mal la discipline, ou bien des jeunes qui ont connu des difficultés familiales. M. le directeur refuse de «faire marcher au pas les blessés légers de l'enseignement - en crise d'adolescence ou parentale». Il veut que ses élèves soient «heureux».

Saint-John-Perse fait partie de la Commission des écoles différentes réunie dans le mouvement Créateurs d'écoles. Travaillant «à la marge avec un budget serré», elle ne reçoit aucune aide de l'Etat. Pourtant Benoît Castillon, descendant direct de Victor Duruy qui fut un des pionniers de l'école publique (créateur notamment de l'enseignement secondaire pour jeunes filles), reconnaît volontiers les mérites de l'enseignement public dont «la grande conquête fut la gratuité». Mais, ajoute-t-il, «je ne suis pas mal à l'aise dans le privé. Nous avons fait une demande de contrat avec l'Etat, mais alors on nous impose les normes : «vous vous alignez, vous prenez 30 élèves par classe», etc... Nous ne voulons pas. Les écoles «différentes» qui existent dans le public rencontrent d'ailleurs constamment ces difficultés.»

Désireux de travailler en harmonie avec les parents, auxquels il consacre une heure par jour, Benoît Castillon leur propose de ne pas parler des notes du jeune en début d'entretien. «On va parler de vous et de votre fils (ou fille), parce que s'il n'est pas bien dans sa peau, c'est sûr qu'il ne sera pas bon élève.» Et les parents acceptent de jouer le jeu.

Jacqueline Gamblin

□ 14, rue Cavallotti, Paris 18e. Tél. 43 87 73 10. Une annexe de l'école a été ouverte 3, rue de l'Eure à Paris 14e.

**18e**  
**INFOS**

## Opposition unanime à l'idée de surélever l'école Rouanet

Rajoutera-t-on six classes et un étage supplémentaire à l'école Rouanet ? C'était l'idée de M. Goasguen, adjoint au maire de Paris chargé des écoles. Selon le rectorat, ce projet est abandonné. Mais enseignants et parents d'élèves, qui y sont opposés, voudraient en être tout à fait sûrs.

Le problème est le suivant : la construction des nouveaux immeubles de la ZAC Moskova va amener un afflux d'enfants. Le plan de la ZAC (zone d'aménagement concerté) prévoit l'ouverture en 1988 d'une nouvelle école de 8 classes. Or les services de la Ville évaluent à 14 classes (dont 8 en maternelle et 6 en élémentaire) les besoins futurs de scolarisation dans ce secteur.

Pourquoi n'avoir pas prévu une école plus grande dans la ZAC ? On ne sait. Pour faire face à ce déficit, la Direction des affaires scolaires à l'Hôtel de Ville avait eu l'idée d'ajouter six classes à l'école, proche, de la rue Rouanet. Ce projet a toujours rencontré l'hostilité des enseignants et des parents : cette école compte déjà 15 classes et on sait que trop de classes dans une école rend difficile un travail éducatif de qualité. Mais M. Goasguen vient de le mettre à nouveau sur le tapis.

Un vœu combattant ce projet a été voté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement du 18e.

La municipalité du 18e propose, elle, de transformer l'école maternelle de la rue Belliard (école qui touche l'actuelle école élémentaire) en un deuxième groupe scolaire élémentaire, ce qui permettrait d'accueillir les six classes nécessaires pour les enfants de la Moskova. Mais pour cela il faudrait créer une autre école maternelle afin de recevoir les enfants qui sont actuellement à Belliard.

## «Eclat immédiat et durable» à la rue ?

Compagnie de théâtre de rue, Eclat immédiat et durable, association loi 1901, existe depuis 4 ans. Occupant sans titre du 15, impasse de la Défense (près de la place Clichy) depuis deux ans, elle entrepose et répète dans cette ancienne usine.

Le projet de rénovation du quartier et de création d'un jardin public prévoit la destruction de cet endroit - destruction que d'ailleurs l'association locale Déclat 17/18 déplore. Les comédiens d'Eclat immédiat et durable, sommés par la Mairie de Paris de partir fin novembre, ne veulent pas quitter les lieux avant que commence la démolition.

## Pourquoi «Saint-John-Perse»

C'est au début 80 que Benoît Castillon, avec quelques amis, a décidé de cuisiner son projet d'«école pour tous». Après avoir réuni un minimum de fonds pour la location d'un appartement en rez-de-chaussée rue Cavallotti (18e), Castillon, Jacques Damade, Régis Aubry et Christine Muriset réfléchissent toute une nuit, assis sur une moquette, au nom qu'ils donneront à l'établissement. On évoque Rimbaud, Montaigne, Bernanos (qui détestait l'école) ;

l'accord se fait finalement sur le nom de Saint-John-Perse, diplomate et poète (prix Nobel en 1960, mort en 1975) qui permet de marier réalisme et idéalisme.

Pour faire connaître l'école, la petite équipe distribue des tracts place Clichy, car il s'agit de survivre sans aides ni chaperon, dans le souci du «minimum économique». Les tracts circulent, le bouche-à-oreille suit. En 1982, Saint-John-Perse ouvre ses portes...



# ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS

## La grande colère des habitants du quartier Amiraux-Simplon

**L**es habitants du quartier Amiraux-Simplon en ont gros sur la patate. Ils ont, c'est sûr, le sentiment de vivre dans un «quartier oublié»<sup>1</sup>. Aussi, lorsque la municipalité du 18<sup>e</sup> a organisé à la mairie une réunion-débat avec eux, ils se sont déplacés en masse : plus de 200 personnes, de tous âges, s'entassaient le 14 novembre, affluence inhabituelle pour ce genre de réunions.

«J'adore ce quartier, on se connaît tous, a déclaré une intervenante, médecin, applaudie, mais depuis une dizaine d'années on le voit se dégrader, il est laissé à l'abandon...»

Deux grands sujets : l'urbanisme, la sécurité. Sur l'urbanisme - l'état des bâtiments, des rues, des services publics - les interventions ont été nombreuses. Si nombreuses qu'une partie des assistants s'impatientsaient, pressés qu'on en arrive au débat sur la sécurité : ils étaient venus pour ça. Mais Jean-Pierre Caffet, adjoint au maire du 18<sup>e</sup> chargé de l'urbanisme, leur répondait, et il avait raison : «Une des causes de l'insécurité, c'est l'état de délabrement du quartier. Si l'on veut vraiment s'attaquer aux racines de l'insécurité, l'amélioration de l'urbanisme est un préalable.»

### Les projets d'urbanisme de la Ville de Paris

Première difficulté : obtenir des informations précises sur les projets de la Ville. Les municipalités d'arrondissements, on le sait, n'ont pas de pouvoirs de décision en matière d'urbanisme ; elles ne peuvent que transmettre les souhaits des habitants, proposer, donner des avis, faire pression. Plus grave : Jean-Pierre Caffet a expliqué la difficulté qu'a la municipalité du 18<sup>e</sup> à obtenir des informations complètes sur les projets des services de l'Hôtel de Ville concernant ce quartier.

Voici ce qu'il en est :

• **Sur la partie nord-ouest du quartier, c'est-à-dire entre la rue Boinod, la rue des Poissonniers et la rue Emile Chaine**, a été lancée une «déclaration d'utilité publique». C'est-à-dire que la Ville a le droit d'exproprier les propriétaires sur cette zone. Il était prévu d'y construire 220 logements (dont 80 sont déjà réalisés), une crèche au 121-129 rue des Poissonniers et un jardin public de 3000 m<sup>2</sup> environ qui se situera à l'angle Amiraux-Poissonniers.

La crèche, initialement prévue pour 80 berceaux, n'en comptera finalement que 60. Les travaux commenceront début 97. Au-dessus de la crèche il y aura 26 logements PLI (de standing «intermédiaire»).

La réalisation du jardin public ne commencera pas avant 1999, car sur ce terrain se trouvent actuellement des bâtiments préfabriqués à usage scolaire, qui ne seront supprimés que lorsque les capacités d'accueil des deux collèges du secteur (le collège Jules Verne et le collège Boinod, qui devrait s'appeler prochainement Marie Curie) auront augmenté.

1. Voir l'article dans notre dernier numéro : «Y a-t-il des quartiers oubliés dans le 18<sup>e</sup> ?»

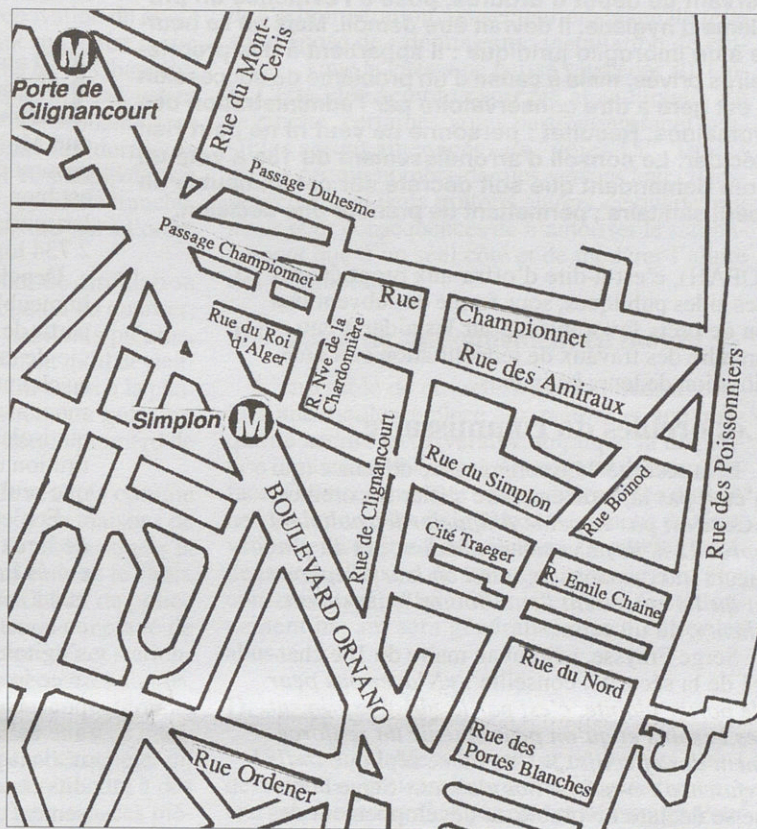
### Affluence exceptionnelle à la réunion organisée par la mairie pour débattre des problèmes d'urbanisme et de sécurité dans ce secteur.

Plusieurs intervenants ont fait remarquer que ces baraquements «à usage scolaire» ne sont pratiquement plus utilisés par le collège Jules Verne, dont ils dépendent (utilisés à un tiers seulement, a précisé le directeur du collège). Certains, côté Poissonniers, ne sont plus entretenus, servent d'abri pour la drogue... Ne pourrait-on leur trouver un usage, par exemple pour des locaux associatifs ?

• **Sur la partie sud-ouest (entre la rue Emile Chaine et la rue du Nord)**, il est prévu de construire une centaine de logements sociaux. Mais c'est encore flou. Il n'y a pas eu de «déclaration d'utilité publique», la Ville a seulement décrété ici un «droit de préemption renforcée» : elle n'a pas le droit d'exproprier, mais lorsqu'un bâtiment ou un terrain se trouve mis en vente, elle est prioritaire pour l'acheter.

Cette procédure, plus douce pour les propriétaires que l'expropriation, a un grave inconvénient : la Ville ne peut pas commencer à réaliser les constructions qu'elle envisage tant qu'elle n'a pas acquis l'ensemble des terrains nécessaires ; mais cela peut prendre beaucoup de temps. Et pendant ce temps, les immeubles et logements achetés par la Ville restent vacants, se dégradent rapidement. Bien qu'ils soient généralement murés, des squatters s'y installent : ce sont parfois des mal-logés, ou des personnes sans ressources, qui trouvent là une solution face à l'insuffisance de logements sociaux à Paris ; ce sont parfois aussi des délinquants qui y font leurs trafics...

• **Au nord-est du quartier, rue du Roi d'Alger, passage Championnet, rue Neuve de la Chardonnière, etc.**, règne également la procédure de «préemption renforcée». Beaucoup



d'immeubles sont destinés à être démolis : notamment, le 17 rue du Roi d'Alger fera place à un immeuble de 17 logements ; le 55-57 rue Championnet, le 3 et le 5 passage Championnet, le 12 rue du Roi d'Alger seront remplacés par des immeubles neufs de 4 étages... Sur un terrain actuellement inoccupé, envahi par les herbes, au 5 rue Neuve de la Chardonnière, il est également prévu de construire.

Des participants à la réunion ont signalé des bâtiments (par exemple le 10 passage Championnet) dans un état de délabrement tel qu'il n'y a probablement guère d'autre solution que les démolir. Signalés également : des terrains vagues dont personne ne peut dire à quoi ils sont destinés, par exemple passage Duhesme...

• **Autour du collège Boinod**, on va également démolir. «Nous avons obtenu, a déclaré Jean-Pierre Caffet, qu'on passe d'un système de «préemption renforcée» à une «déclaration d'utilité publique». C'est indispensable si l'on veut que l'extension du collège, qui passera de 12 à 20 classes, se fasse rapidement.» La Ville est déjà propriétaire des bâtiments des 7, 9, 13, 15 et 17 de la cité Traeger, qui est une voie très étroite, pas bien nettoyée, serrée entre les immeubles d'habitation et le collège. Des immeubles seront abattus, la voie sera élargie, il restera seulement 45 logements de ceux qui s'y trouvent actuellement.

• **Pour l'ensemble du quartier** enfin, sur une superficie assez vaste (mais dont les limites exactes ne sont pas encore fixées), concernant environ 20 000 habitants, la Ville de Paris envisage (mais pour une date indéterminée, 1998, 1999 ?) de lancer ce qu'on appelle une opération programmée d'amélioration de l'habitat

### Une nouvelle association : « Mieux vivre au Simplon »

Une association d'habitants vient de se créer, dans ce quartier où jusqu'à présent la vie associative était peu développée. Elle se propose de «mettre en débat un véritable projet pour le quartier et ses habitants dans leur diversité», d'intervenir sur les questions d'aménagement urbain et insalubrité, propreté et entretien des rues, espaces verts, équipements culturels, délinquance nocturne... Son adresse : Mieux vivre au Simplon, 48 rue du Simplon.



## La rénovation en marche de la Cité Montmartre

**Dans le cadre du «développement social urbain», un plan de réhabilitation de cette cité située au nord du boulevard Ney, près de la Porte Montmartre, est en préparation. A mi-janvier, le comité de concertation doit débattre des orientations.**

Entre les portes de Saint-Ouen et de Clignancourt, coincée par le boulevard périphérique et le boulevard Ney, c'est la cité Montmartre. Ceux qui n'y habitent pas passent devant sans jamais s'y arrêter : ici, on est bien à l'écart du Montmartre que visitent les touristes. Elle abrite 9 300 habitants dans 2 734 logements sociaux de la Ville de Paris.

Depuis vingt ans, peu de rénovations sur ces immeubles de pierre et de brique construits à partir de 1923, peu d'efforts pour améliorer la vie de cette population défavorisée, en proie au chômage et à la paupérisation, dans un environnement d'axes routiers à grande circulation qui isolent le quartier, et où l'on constate prostitution et toxicomanie. Autant de problèmes que seul le dialogue social peut résoudre.

Et c'est là que se trouve la faille. Peu ou pas de lieux publics, des commerçants en difficultés financières, une vie associative qui a du mal à se développer et des jeunes trop souvent en situation d'échec scolaire. Ce sont eux qui s'agitaient le 27 octobre, lors d'une réunion avec le maire Daniel Vaillant et d'autres responsables de la vie locale : pressé de trouver une salle d'accueil pour les jeunes, Vaillant n'avait pu que constater son manque de crédits et son impuissance (le maire d'arrondissement n'a que très peu de pouvoirs, et l'Hôtel de ville, où se trouvent en principe les centres de décision, est bien loin). Cette réponse, on s'en doute, n'avait pas soulevé l'enthousiasme.

Alors on peste contre les pit-bulls qui font leur apparition dans la cité, les divers trafics dans les cours d'immeubles, les problèmes relationnels inter-génération et, bien sûr, contre le racisme de plus en plus palpable. Presque seuls, les éducateurs de rues, un modeste mensuel de quartier (*Le Petit Ney*), une association

de locataires et quelques autres (sportives notamment) tentent de faire participer la population à la citoyenneté.

### Opération pilote sur le «groupe Ney»

Cette année, l'OPAC de Paris, propriétaire des bâtiments, a installé des digicodes dans l'espoir de donner une image plus résidentielle à ces immeubles. Mais c'est bien peu, et leur détournement par les gosses du quartier est trop aisé.

Cependant des solutions positives sont à l'étude avant la réunion du comité local de concertation prévue à la mi-janvier et qui aura pour principal objectif de boucler le montage financier du projet de réhabilitation. Très fouillée, une étude préalable pour le quartier de la Porte Montmartre décrit les enjeux pour le quartier et une stratégie d'intervention pour le «contrat de ville».

Dans un premier temps, le groupe Ney, situé au centre de la Cité, servira de terrain pour une opération pilote. Les cours deviendront des jardins, les entrées d'immeubles seront tournées vers l'extérieur, les halls regrouperont des services fonctionnels tels que boîtes à lettres, local à poubelles, accès aux caves. Ces opérations, réalisées sans augmentation des loyers, devraient débiter au cours du premier trimestre 1997. A plus long terme, et pour toute la Cité, l'étude préconise les solutions classiques de quartiers sensibles, mais aussi d'autres plus novatrices.

Dans la première catégorie on retiendra surtout un effort particulier pour impliquer les quelques 2 500 mères de familles. En effet, des signes d'agressivité, résultant d'un environnement difficile pour les enfants, sont constatés dès les classes maternelles. Pour tous les

âges, on recherchera des lieux de réunion, des structures de concertation, des conseillers familiaux ou d'orientation.

Enfin, des actions de prévention en ce qui concerne les problèmes de toxicomanie et de prostitution du boulevard Ney sont également préconisées, tout comme un engagement plus fort des personnes âgées, qui font souvent autorité auprès des plus jeunes (environ 2 000 personnes ont plus de 60 ans) dans la vie de quartier. L'ilotage (présence régulière d'"îlotiers", c'est-à-dire de policiers connaissant bien le quartier) serait maintenu. Bien sûr, ces mesures classiques n'ont d'effets que si les pouvoirs publics sont à la fois présents et motivés, souligne le rapport.

Egalement proposé : maintenir l'interdiction de vente d'alcools dans les commerces d'alimentation entre 21 h et 7 h (en place depuis le printemps 1996). Egalement, un effort particulier doit être fait pour améliorer la propreté, surtout dans les cours d'immeubles et les espaces publics, tel le square Marcel Sembat.

### Une proposition audacieuse : enterrer le boulevard Ney

Plus osé et plus radical : l'étude propose d'enterrer le boulevard Ney. Partant de l'encerclement géographique du quartier et des nuisances occasionnées par la circulation automobile, ce texte préconise des mesures permettant un franchissement plus aisé du boulevard, voire son enterrément entre les portes de Saint-Ouen et de Clignancourt afin d'atténuer l'effet de coupure que celui-ci représente, et d'ouvrir le quartier vers le reste de la ville. Et pourquoi pas un ensemble paysager sur l'actuel boulevard Ney ?

Dans l'immédiat, le quartier souffre des maux de notre société, y compris l'illettrisme et le danger de l'exclusion par le chômage et même parfois par le manque d'hygiène élémentaire. Mais il a aussi des atouts : une excellente desserte par les transports en commun, de nombreux équipements sportifs, une spécificité médicale à exploiter en raison de la proximité de l'hôpital Bichat. Et l'on sent bien que ce quartier, isolé dans le 18e mais pas à la dérive, peut redevenir avec l'engagement de ses habitants une Cité dans la cité, et non plus une Cité à l'écart aux portes de Paris.

Bertrand Combaldieu

## Le plan de circulation de la Goutte d'Or en discussion

**Les associations de la Goutte d'Or sont actuellement consultées sur les propositions concernant la circulation et «l'aménagement de l'espace urbain**

La première tranche de la rénovation du quartier Goutte d'Or, le versant sud, entre la rue Polonceau et le boulevard de la Chapelle, entreprise il y a maintenant plus de dix ans, est en voie d'achèvement. Beaucoup de bâtiments sont livrés ou en cours de livraison, les dernières constructions neuves devraient être achevées en 1998, au plus tard en 1999. La deuxième tranche, le secteur *Château-Rouge*, est aujourd'hui à l'ordre du jour (voir page 12).

Entre temps, un nouveau plan de circulation s'élabore qui devrait éviter la scission du quartier, le rendre plus accessible à ses habitants piétons, cyclistes ou automobilistes en évitant qu'il devienne un lieu de traversée sauvage. On en est à la phase de consultation des associations du quartier. (Voir le dossier détaillé dans le dernier numéro de *Paris-Goutte d'Or*.)

Ce plan doit tenir compte de réalités comme l'existence d'écoles, de crèches ou de maisons de retraites - tous établissements devant lesquels la circulation doit être ralentie -, ou comme le choix désastreux de l'emplacement de l'hôtel de police rue de la Goutte d'Or, qui se trouve enclavé de sorte que les cars ne peuvent y accéder et stationnent n'importe comment en engorgeant les abords, ou que les véhicules légers se trouvent contraints d'emprunter tous girophares allumés les sens interdits lorsqu'il faut, dans l'urgence, aller acheter un sandwich. Ce plan doit également répondre à des besoins exprimés par la population : espaces piétonniers plus vastes et mieux protégés, pistes cyclables, plantations... Enfin la mise en œuvre de ce schéma devrait s'accompagner d'une importante rénovation de l'espace public : pavage, éclairage, pose de ralentisseurs, mobilier urbain mieux adapté, passages piétonniers mieux protégés, etc..

### L'idée d'une «zone 30 km-h» abandonnée

Il avait été question de faire de l'ensemble du quartier une "zone 30" c'est-à-dire, dans le jargon

de l'administration, un secteur aménagé de telle sorte (pose de ralentisseurs, installation de chicanes...) que la vitesse ne puisse y excéder 30 km-h. Cette idée semble avoir été abandonnée. En revanche, certaines voies particulièrement sensibles seront aménagées en "voies 15". Tandis qu'un certain nombre de rues verront leur chaussée rétrécie et leurs trottoirs élargis, ce qui devrait avoir pour conséquences de n'autoriser le stationnement que d'un seul côté et de modérer l'allure des automobiles.

### 350 places de stationnement en moins

L'ensemble de ces mesures, destinées à restituer une meilleure place aux piétons et une tranquillité accrue aux riverains, implique la disparition d'environ 350 places de stationnement en surface. Diverses mesures sont prévues en ce domaine : les immeubles de la deuxième tranche de rénovation devront être dotés de places de parking excédentaires, un parc de stationnement devrait être construit dans un avenir indéterminé, le stationnement payant sera généralisé afin d'éviter les abus.

### Des axes cyclables

Un axe cyclable nord-sud et un axe est-ouest devraient se croiser dans notre arrondissement ; leur emplacement n'est pas encore déterminé. Pour l'axe nord-sud, la rue des Poissonniers a de bonnes chances d'être retenue mais on parle encore de la rue Léon ou de la rue Stephenson. Ces deux dernières, la rue Léon surtout, ont pour inconvénient d'être plus difficiles à mettre en continuité avec le 10e arrondissement. Dans le cas - très probable - où la rue des Poissonniers serait retenue, les cyclistes s'intégreraient à l'ensemble de la circulation dans le sens sud-nord et bénéficieraient d'un couloir réservé dans le sens nord-sud. Le stationnement ne se ferait bien entendu plus que du côté



Noël Monier

L'immeuble au coin des rues du Roi d'Alger et Neuve-de-la-Chardonnière, à l'abandon, en partie muré, squatté, et servant de dépôt d'ordures, pose à l'évidence un problème d'hygiène. Il devrait être démolé. Mais on se heurte à un imbroglio juridique : il appartient à des propriétaires privés, mais à cause d'un problème de succession il est géré à titre conservatoire par l'administration des Domaines. Résultat : personne ne veut ni ne peut rien décider. Le conseil d'arrondissement du 18e a voté un vœu demandant que soit décrété sur cet immeuble un "péril sanitaire", permettant de prendre une décision.

(OPAH), c'est-à-dire d'offrir aux propriétaires des aides publiques, sous forme de subventions ou de prêts favorables, pour les aider à entreprendre des travaux de réhabilitation et d'amélioration de leurs bâtiments.

### Les oreilles du commissaire

Et la sécurité ? Le commissaire de police (qui n'était pas là) a dû entendre siffler ses oreilles. «Ce n'est pas la peine d'appeler les policiers après 22 h, ils ne viennent jamais», ont dit plusieurs intervenants. «Quand on leur téléphone et qu'ils entendent "rue Boïnod", ils raccrochent», dit un autre.

Serge Fraysse, adjoint au maire du 18e chargé de la sécurité, conseille : «N'ayez pas peur de porter plainte, c'est par là que s'expriment les besoins et qu'on peut obtenir un renforcement des effectifs...» Une dame réplique : «Ils refusent d'enregistrer nos plaintes.» Serge Fraysse se déclare favorable au développement des îlotiers (policiers de proximité, connaissant bien le quartier, l'"îlot" dont ils ont la charge). «A condition qu'ils ne ferment pas à 22 h comme c'est le cas actuellement», rétorque quelqu'un.

Vrai ou pas ? un intervenant signale qu'il s'est procuré un numéro de téléphone direct de la préfecture de police ; là, affirme-t-il, il obtient une bien meilleure écoute de ses plaintes qu'au commissariat de quartier. Un commerçant déclare qu'il s'est abonné à un service privé de sécurité, et qu'en passant par ce service il obtient plus facilement une intervention des policiers que lorsqu'il fait lui-même le 17.

Un médecin raconte : «Un jour, j'ai remarqué des dealers, juste devant ma fenêtre, qui proposaient de la drogue à des adolescents. J'ai téléphoné à la police, on m'a répondu : "Y a-t-il un mort ?" - "Non." - «Alors nous ne pouvons pas venir.» La fois suivante, j'ai dit : "Je crois qu'il y a un mort.» Une voiture de police est aussitôt arrivée. Mais comme elle roulait à grand bruit de sirène, les dealers ont eu le temps de s'enfuir...»

Serge Fraysse explique que souvent des policiers du 18e sont prélevés pour d'autres missions. «Par exemple lorsqu'il y a un match au Parc des Princes», dit-il. «Alors, il doit y avoir des matches tous les soirs», lance quelqu'un.

Il était sans doute nécessaire que cette colère s'exprime. Cela dit, la conclusion des représentants de la municipalité est indiscutable : «On aura beau augmenter les effectifs de police, ça ne résoudra rien si on ne s'attaque pas en même temps à la prévention, en renforçant les équipes d'éducateurs, en améliorant la vie des gens et l'habitat, en luttant contre le chômage et le désœuvrement qu'il entraîne...»

René Molino

### HISTOIRE

### Sur l'emplacement des anciennes «fortifs» : un scandale immobilier en 1926

Les fortifications qui entouraient Paris, construites en 1841, furent abattues à partir de 1919. Qu'allait-on faire des terrains qu'elles occupaient ? Le tout premier projet de construction d'un ensemble de logements sur cette zone se situa précisément entre la Porte Montmartre et la Porte de Clignancourt, sur l'emplacement des anciens bastions 37 et 38 des «fortifs». Les architectes commencèrent à y travailler dès 1920.

A cette époque, la Ville de Paris s'était déjà lancée depuis quelques années dans la construction d'habitations à bon marché (HBM) pour les classes pauvres. Elle avait créé un Office public d'HBM. La première idée fut de confier à cet Office la tâche de construire des HBM sur cette zone de la Porte Montmartre. Mais l'Office avait la réputation d'être sous l'influence des socialistes, et le conseil municipal était plutôt de droite. En 1923, il créa donc une autre société, la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) pour construire à cet emplacement, non pas des HBM, mais des HLM (habitations à loyer modéré), c'est-à-dire des logements au standing légèrement au-dessus, destinés non pas aux

ouvriers mais plutôt aux classes moyennes. (Disons tout de suite que ce qu'on considérait à l'époque comme le standing «moyen», avec eau, gaz, électricité, salle de bain et WC à l'intérieur de l'appartement, est aujourd'hui considéré comme le strict minimum en matière de confort et d'hygiène. Les HLM pour classes moyennes des années 20 correspondent aujourd'hui aux catégories sociales les plus modestes.)

La RIVP, qui existe toujours, était une société d'économie mixte associant la Ville à un consortium de banques. La Ville apportait les terrains, les banques privées fournissaient des fonds, la RIVP se chargeait des chantiers, puis de l'exploitation et de la location des immeubles, dont la propriété devait revenir à la Ville au bout de 75 ans. Le programme de travaux fut fixé à 400 millions de francs, sans aucune subvention publique. Ce devait être pour la Ville une opération «blanche», ne lui rapportant ni ne lui coûtant rien.

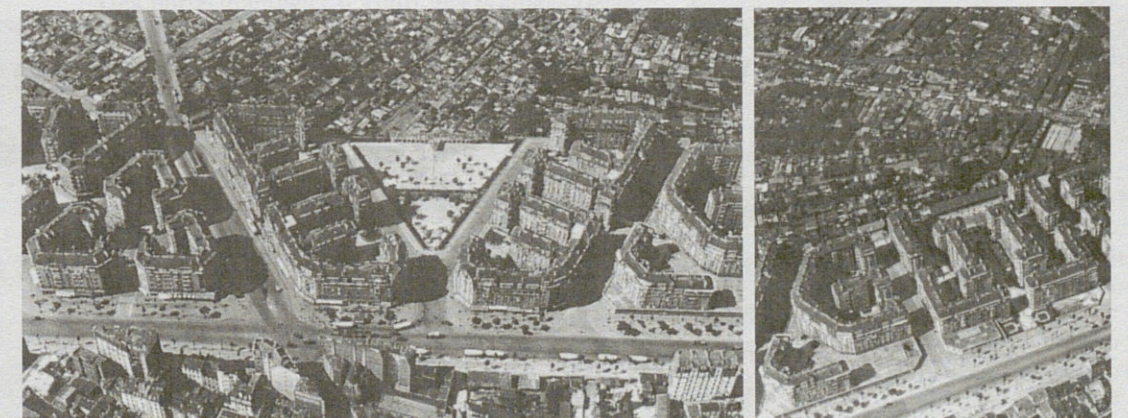
Commencés en 1923, les travaux furent achevés en 1926. Mais à ce moment l'inflation battait son plein, les prix s'envolaient, le marché immobilier était en crise.

Certains immeubles restèrent vides assez longtemps.

Pour faire des économies, «on avait bourré les terrains au mieux des règlements, grimpé au maximum du gabarit, supprimé la plupart des voies secondaires, réduit la surface des cours, abandonné tout souci d'orientation solaire dans les logements, toute velléité pittoresque dans les compositions...»<sup>1</sup>. Et la Ville, contrairement à ce qui avait été prévu au départ, avait dû ouvrir son porte-monnaie. «Le public comprit mal que la Ville ait engagé les finances municipales dans une opération apparemment spéculative.»<sup>1</sup> Ce fut un mini-scandale. La construction d'HBM et HLM sur les anciennes fortifications fut interrompue après cet épisode.

Elle fut reprise en 1928. En 1930 on créa une autre société d'économie mixte, la SAGI (qui existe encore elle aussi). Le programme prévu, dit «des 20 000 loge-

1. Marie-Jeanne Dumont, dans *Eau et gaz à tous les étages*, Paris 100 ans de logement, édité à l'occasion de l'exposition du même nom en 1992 au Pavillon de l'Arse, sous la direction de Jacques Lucan. Picard éditeur.



La cité de la Porte Montmartre en 1937

ments» (10 000 très sommaires pour reloger les habitants de la «zone», et 10 000 de standing supérieur) fut bâclé au moindre prix, dans des conditions invraisemblables, dans le but de faire gagner le maximum d'argent aux promoteurs immobiliers, sans contrôle réel sur l'uti-

lisation de deniers publics dépassant le milliard de francs. Ce fut, cette fois, un scandale complet, qui interrompit la construction de logements sociaux à Paris en 1935 pour plusieurs années. Mais ceci est une autre histoire. N. M.





Source de plaintes : le stationnement des camions de livraison au milieu de la rue autour du marché Dejean.

## Rénovation du secteur Château-Rouge : les enjeux

La rénovation du «secteur Château Rouge» était une nouvelle fois à l'ordre du jour d'une réunion de «concertation», le 27 novembre au soir. Tous les habitants du quartier étaient invités, s'ils le souhaitaient, à venir à cette réunion, promise par Mme Anne-Marie Couderc, adjoint au maire de Paris chargée de l'urbanisme. Par «secteur Château-Rouge», on entend la zone délimitée en gros par la rue Doudeauville au nord, la rue Stephenson, la rue Polonceau au sud, et le boulevard Barbès.

Ce numéro du 18e du mois étant «bouclé» avant cette réunion, nous en rendrons compte en détail dans le numéro de janvier.

Rappelons les enjeux de cette concertation. Le projet de la Ville présenté en juin prévoyait de démolir et reconstruire une trentaine d'immeubles très dégradés. Pour 7 autres bâtiments, la Ville envisageait une procédure dite RHI (*résorption de l'habitat insalubre*) qui oblige les propriétaires à faire les travaux nécessaires. Pour le reste, elle proposait de prolonger jusqu'à la fin de 1997 l'OPAH (*opération programmée d'amélioration de l'habitat*), permettant aux propriétaires qui acceptent d'effectuer des travaux de recevoir une aide financière publique.

### Un projet en net recul

Ce projet était en net recul par rapport aux ambitions annoncées auparavant, et il avait pris un retard important : ici comme partout, la Ville de Paris joue les restrictions budgétaires. Au cours de la première réunion de concertation (voir *Le 18e du mois* n° 20), les habitants du quartier avaient nettement manifesté leur désir de voir les promesses de rénovation se concrétiser rapidement. Par ailleurs, l'association Paris-Goutte d'Or, après examen attentif du projet, avait écrit à Mme Couderc une lettre très critique : d'une part, elle considère que le nombre d'immeubles en très mauvais état est supérieur à ce qu'annonce l'administration et demande que le plan soit élargi ; d'autre part, elle estime que l'OPAH, qui est une simple incitation et qui ne comporte aucune obligation pour les propriétaires, n'est pas efficace, et elle voudrait qu'on ait recours à des procédures contraignantes (comme celle de RHI par exemple) pour un plus grand nombre d'immeubles.

Des discussions se sont poursuivies depuis la rentrée entre Mme Couderc et les associations de la Goutte d'Or. Il semble que la Ville soit prête à faire quelques concessions supplémentaires. Mais sur l'ampleur de ces concessions, on n'avait que des informations très floues à la veille de la réunion du 27 novembre...

pair. Pour l'axe est-ouest, l'itinéraire Marcadet-Ordener, débouchant vers la rue Riquet, semble avoir la préférence aussi bien des autorités que des associations. Le modèle serait comparable à celui envisagé pour la rue des Poissonniers.

### Les aménagements rue par rue

Voici, rue par rue, quelques-uns des principaux aménagements auxquels nous pouvons nous attendre :

- **Rue Dejean** : reconstitution des trottoirs, suppression des portiques aux deux extrémités, maintien de l'interdiction de circuler aux heures d'ouverture des commerces.
- **Rue Richomme** : aménagement des trottoirs et de la chaussée en chicanes, création de ralentisseurs afin de limiter la vitesse à 15 km-h.
- **Rue Pierre Budin** : cette rue est un lieu très fréquenté par les enfants (deux écoles). Elle pourrait soit se voir appliquer le même traitement que la rue Richomme (cf ci-dessus), soit plus simplement être interdite à la circulation. À l'exception de celle des riverains !
- **Rues Saint-Luc, Saint-Bruno et Saint-Mathieu** : mise en sens unique, élargissement des trottoirs et plantation d'arbres.
- **Rue Polonceau** : création d'une chicane afin de ralentir les automobiles après le passage de la rue des Gardes.
- **Rue de la Charbonnière** : réservation d'une place plus importante aux piétons à l'angle du boulevard de la Chapelle et de la rue Caplat. La difficulté étant d'éviter que cela ne devienne un espace supplémentaire pour les bonneteurs ou les joueurs de dés.
- **Rue de Laghouat** : transformation en «voie 15» ou réservation aux riverains, pavage de la chaussée, élargissement du trottoir côté impair, plantation d'arbres afin d'offrir une possibilité de promenade sécurisée en

direction de la rue Émile Duployé aux résidents du foyer pour personnes âgées.

- **Carrefour Goutte d'Or-Polonceau-Pierre l'Ermite-Charbonnière** : aménagement de couloirs de circulation permettant aux automobiles venant de la rue Polonceau de s'échapper par la rue de la Charbonnière.
- **Rue des Islette** : la préfecture de police souhaiterait l'inversion du sens unique afin de favoriser le désenclavement de l'hôtel de police. Il n'est pas certain que cela soit retenu. En revanche, la **rue des Gardes** entre la rue Polonceau et la rue de la Goutte d'Or verrait son sens de circulation inversé pour le même motif.
- **Rues de Suez et de Panama** : inversion des sens uniques afin de permettre le tour du pâté de maisons.
- **Rue Doudeauville** : mise en double sens entre la rue des Poissonniers et la rue Stephenson, stationnement unilatéral.

### Arbres, lampadaires, corbeilles...

Certaines de ces transformations s'accompagneraient de l'aménagement des chaussées ou des trottoirs : plantation d'arbres sur les trottoirs élargis, pavage des rues résidentielles étroites ou des «voies 15», lampadaires adaptés au style de rue ainsi créé, etc. Le problème du mobilier urbain ne semble pas encore résolu. Plusieurs services de la Ville ont tendance à baisser les bras lorsqu'il y a dégradation ou mauvaise utilisation du matériel, alors qu'il faudrait conduire une réflexion sur l'adaptation des équipements, qu'il s'agisse des poubelles, des vespasiennes ou d'autres éléments.

Espérons que l'imagination prévaudra et que la protection nécessaire des espaces piétonniers ne se limitera pas à un accroissement des plantations de petits poteaux au long des trottoirs.

B. Jamil

## Si vous voulez être sûr(e) de ne pas manquer un seul numéro du 18e du mois, abonnez-vous !

- ☐ Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- ☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F + 370 F cotisation de soutien)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris



# 18<sup>e</sup>

COUPS DE CŒUR

## La Magie des Couleurs : la déco sans peine

Envie de raviver un meuble un peu vieux ? patiner au contraire un mobilier trop neuf ? décorer au pochoir de bêtes étagères ? sortir du sempiternel bleu blanc rose des chambres d'enfants ? jouer sur les effets mouchetés, les craquelures... et cela, facilement, sans jamais avoir été un pro ni même un semi-pro de la déco ? *La Magie des Couleurs* vous répond.

Au 5 rue Audran, dans le quartier des Abbesses, deux sœurs, Sabine et Julia, viennent d'ouvrir cette boutique de décoration d'intérieur pas comme les autres. On y trouve, dans toutes les nuances de tons avec une prédilection pour les couleurs un peu amorties, tout un matériel de peintures capables de donner ces effets spéciaux : la *magic paint*, venue d'Angleterre, inventée par Jocasta Innes, spécialiste reconnue en la matière. Ça marche, comme de la magie effectivement, sur tous supports : bois, contreplaqué, carton, formica, métal, verre...

Mais Sabine et Julia ne se contentent pas de vendre leurs petits pots ou toutes sortes d'objets bruts à peindre et décorer, elles mettent à la disposition des clients des livres à consulter, elles expliquent, elles font la démonstration et surtout elles permettent aux néophytes de s'exercer sur place aussi longtemps qu'on veut. En prime, trône dans la boutique un confortable canapé pour se prélasser en buvant un petit café ou un thé très british offert aux amateurs.

M.P.L.

## Al Bustane : le Jardin des livres à la Goutte d'Or

*Al Bustane*, c'est-à-dire *le Jardin* : c'est le nom de la librairie qui vient d'ouvrir rue de Chartres à la Goutte d'Or, première librairie arabe généraliste sur la rive droite (où les seules librairies arabes existant auparavant étaient spécialisées exclusivement dans les ouvrages religieux). On y trouve des livres en arabe et en français dans les domaines littéraire, scientifique, historique, religieux, ainsi que des livres scolaires et un rayon papeterie. Très désireux de s'intégrer dans le quartier, le libraire souhaite travailler en liaison avec les besoins des écoles.

(Il existait déjà une librairie *Al Bustane* dans le 5<sup>e</sup>, rue Larrey, près de la Grande Mosquée.)

## La Boutique des Anges : quand des anges passent rue Yvonne Le Tac

Michel, Raphaël, Daniel, Gabriel... mais aussi Caliel, Lauviah, Jabamiah, Aladiah ou Cahétel... séraphins, chérubins, trônes, anges et archanges : ils sont tous là, venus à tire d'ailes voler sur la butte Montmartre pour se poser, 2 rue Yvonne Le Tac, dans *La Boutique des Anges*.

Ouverte en juin dernier, anciennement simple magasin vendant copies de bijoux et d'objets décoratifs, *La Boutique des Anges* est la seule de ce type en France : spécialisée absolument et totalement dans le seul commerce des anges. On peut y rencontrer donc son propre ange gardien - ils sont 72 en tout, se partageant de cinq jours en cinq jours tout au long d'une année la protection des natifs du jour (née le 6 mai, mon ange se nomme Aladiah), chacun ayant vertus et propriétés particulières.

En métal doré, dessinées par des maquetistes de l'Ecole du Louvre, des petites figurines représentant les anges gardiens se présentent sous forme de broches, pins, boucles d'oreille, porte-clefs, bouchons de flacons...

Mais dans *La Boutique des Anges*, on trouve également des barrettes, des pendules, des tasses à café, des poupées de chiffon, des cartes à jouer, des cartes postales, des porte-manteaux, des calendriers, des puzzles, du tissu imprimé, des agendas, des serviettes en papier, des serviettes-éponge, du papier-cadeau et même des brosses à dents... le tout frappé du signe de l'ange, sans oublier des livres pour tout savoir sur les anges, et de la musique angélique.

### «Un message de paix et d'humour»

Dorées ou argentées ou encore de couleurs pastel, des statuettes en papier-mâché ou en plâtre vous accueillent et vous sourient, en vitrine, accrochées aux murs ou pendues au plafond. Il y en a même deux dehors encadrant la porte d'entrée. Les objets viennent de partout (les porte-manteaux d'Haïti, les poupées de chiffon d'Allemagne...) mais certains n'ont pas voyagé loin : les petits angelots musiciens en plâtre peints et vernis, fabriqués sur place même par Brigitte de Cuyper, la maîtresse des lieux, et Patricia son assistante.

Pourquoi ont-elles fait le saut de l'ange ? «J'ai voulu offrir un message de paix, d'humour et de gentillesse, quelque chose qui attire et fasse sourire, quelque chose d'optimiste et de serein à la fois», déclare Brigitte qui affirme : «Les anges, oui, j'y crois. Avant, je n'en étais pas vraiment consciente mais maintenant oui : avec les anges, tout peut bien se



Christian Adnin

**A l'approche des fêtes de Noël, une boutique de saison... (Ici, Brigitte de Cuyper, la patronne des anges, et son fils.)**

*passer et tout se passe bien».*

D'origine protestante - «une culture où les anges n'ont guère droit de cité» - elle pensait qu'à deux pas des couvents de Montmartre, elle avait une clientèle toute trouvée. Eh bien non. Bons pères et bonnes sœurs la boudent quelque peu,

les anges ne seraient-ils pas assez sérieux, trop profanes ? En revanche, se pressent chez elles touristes de toutes origines, même des Japonais, et Parisiens de toutes tendances et toutes couleurs. «Les anges d'ailleurs n'appartiennent pas aux catholiques, ils sont de toutes les religions, de toutes les cultures. Le nom des anges gardiens vient de la Cabale, il y a des anges chez les bouddhistes et aussi chez les musulmans», dit Brigitte qui raconte comment «cette petite fille musulmane, élève du collège d'en face, est venue m'apprendre que chez les musulmans, il y a deux anges, celui du bien et celui du mal, à droite et à gauche, l'un qui note les bienfaits et l'autre les mauvaises actions». «Elle m'a dit : les anges, c'est magique».

### Des précisions sur les mœurs des anges

Féru de mysticisme ou amateurs d'art ou voulant seulement rêver, ses clients viennent et reviennent, lui donnent des précisions sur la vie, les mœurs et le sexe des anges, lui indiquent où trouver de nouveaux anges, lui apportent même de petits cadeaux. Et Brigitte et Patricia, de leur côté, se préparent aussi à en faire des cadeaux. En décembre, elles prélèvent un petit pourcentage sur ce qu'elles vendent - miniprix d'ailleurs : 15 F les bagues ou le papier-cadeau, 20 F les pins, 25 F la brosse à dent, 35 F les poupées, 70 F les angelots maison, 99 F les anges gardiens... pour pouvoir offrir un cadeau de Noël aux enfants hospitalisés à Bichat.

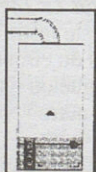
Elles voudraient récidiver l'an prochain et étendre leurs dons aux personnes âgées de Bichat également : habitantes et amoureuses du 18<sup>e</sup> qu'elles entendent promouvoir, elles tiennent à y demeurer même pour un envol d'anges dans la nuit de Noël.

Marie-Pierre Larrié

## ESPACE CHAUFFAGE CLIMATISATION

INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE

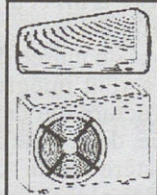
CHAUDIERE GAZ FIOUL ELECTRIQUE  
CONTRAT D'ENTRETIEN POUR TOUTES MARQUES



AGREEE GDF - QUALIBAT  
PGN - PGN CONFORT



Crédit gratuit exceptionnel.  
Nous consulter



DEVIS GRATUIT

Tél : 46 - 07 - 63 - 61

Fax : 46 - 07 - 59 - 11

24<sup>ème</sup> anniversaire  
Depuis 22 ans dans  
l'arrondissement

Ets BAHLOUL - 49 rue de la Chapelle - 75018 Paris



# Le Musée d'art juif de Montmartre

**Objets de culte, œuvres d'art et objets de la vie quotidienne voisinent dans ce musée de la rue des Saules, malheureusement très à l'étroit, et dont les collections seront transférées en 1998 dans le Marais...**

Antiquités venues du fond des âges et art contemporain, précieux objets de culte et articles d'artisanat racontant la vie de tous les jours : le Musée d'art juif de Paris, 42 rue des Saules sur le versant nord de la Butte Montmartre, présente un panorama de la culture du peuple juif, culture disparue de l'époque des *Shtet* polonais ou des *Mellah* tunisiennes ou culture bien vivante des artistes d'aujourd'hui.

Musée associatif privé, fondé en 1948, il occupe le troisième et dernier étage d'un immeuble où est parallèlement installé depuis 1953 le Merkaz, centre communautaire comprenant une synagogue et organisant diverses activités culturelles ou sociales.

Musée actif, musée en expansion - mais terriblement à l'étroit dans son espace. Lorsqu'il présente une exposition - c'est le cas en ce moment avec l'émouvante évocation des *Chants, danses et musiques des Juifs de Tunisie* -, il est obligé de transporter dans ses réserves une grande partie de ses collections permanentes...

## Une collection de maquettes de synagogues anciennes

La première salle, par exemple, la plus grande, actuellement occupée par l'exposition tunisienne, est habituellement consacrée à l'art juif contemporain : peintures, dessins, lithographies, gravures, sculptures... On y trouve des œuvres de Benn, Lipschitz, Clerge, Mané-Katz, Chagall et Jacob Balgley, le cubiste auquel le musée a consacré l'an dernier une exposition-hommage. Toutes ces œuvres (comme d'ailleurs l'intégralité de la collection du musée) ont été offertes par les artistes ou par des donateurs. Mais si vous souhaitez les voir, il vous faudra retourner au musée en janvier...

La seconde salle du musée expose objets de culte et d'art populaire : des plats, des coupes, des boîtes à aromates (*bessamin*) des rouleaux et des livres de prières, des chandeliers à sept branches bien sûr, des *Rimonim*, ces ornements surmontant les tabernacles renfermant la Torah, une chaise à circoncision, des lampes de *Hanouka*, la fête des lumières... mais aussi des samovars, des assiettes, des costumes traditionnels, des robes de mariée et un *Ketouba*, acte de mariage signé du rabbin et des témoins, que l'époux remet à l'épouse et qui stipule



**Chants, danses et musiques des Juifs de Tunisie : c'est l'exposition qu'on peut voir jusqu'au 25 décembre au musée de la rue des Saules : photos anciennes, gravures, vieux disques, partitions et textes de chansons, portraits de chanteurs et chanteuses célèbres, instruments de musique (oud, qanoun, darbouka, tar, etc.)... Sur le livre d'or, des gens âgés ont écrit leur émotion à retrouver les images de leur jeunesse...**  
(Ci-dessus : orchestre juif de Tunisie au début du siècle.)

toutes les conditions du contrat. Il y a également des séries de photos datant du début du siècle.

La dernière salle présente d'anciennes monnaies, des poteries, des moulages et reproductions grandeur nature de pierres tombales et de mosaïques, et surtout une collection, unique au monde, de grandes et belles maquettes en bois représentant avec une précision minutieuse des synagogues érigées entre le XIIe et le XIXe siècle en Pologne et en Lituanie - et dont beaucoup ont été détruites par les nazis. Il y a également la reproduction du *Menorah* (chandelier à sept branches) du Temple de Jérusalem détruit par les Romains, qui orne maintenant l'Arc de Titus à Rome.

## 70 % des visiteurs ne sont pas juifs

Tous les termes juifs sont traduits et expliqués tandis que des panneaux racontent la chronologie de l'histoire d'Israël depuis les années 4 000 avant Jésus-Christ et celle de la Diaspora, et que d'autres panneaux donnent des listes - les noms des rois et juges d'Israël, des patriarches, des cinq fêtes principales, des dix épreuves d'Abraham et même des 613 *Mitzvoth* (commandements divins) - ou encore expliquent ce qu'est un Golem ou les règles de la nourriture casher. « Nous avons voulu ainsi aider nos visiteurs à mieux comprendre, mieux apprécier, d'autant plus que

70 % des quelque 10 000 personnes qui fréquentent le musée chaque année ne sont pas juifs », déclare Sophie Rosenberg, le conservateur du musée.

Avant l'exposition actuelle, le musée en avait organisé une trentaine d'autres : l'art yéménite, les costumes anciens, l'Espagne sépharade, les communautés juives de Toulouse, les fêtes, les arts de la table (exposition très courue) ou encore des rétrospectives d'œuvres d'artistes morts en déportation... « Nous sommes très actifs, participant à des manifestations extérieures et des expositions à l'étranger, prêtant des objets, mettant à la disposition des chercheurs nos archives et une photothèque de plusieurs milliers de reproduction, organisant tous les deux ans un concours en direction des jeunes artistes. »

Et cependant ce musée va disparaître en tant que tel d'ici à 1998. C'est en effet à cette date que doit ouvrir, dans le Marais, dans l'Hôtel de Saint-Aignan rue du Temple, le nouveau Musée d'art et d'histoire du judaïsme, et il a été décidé que les collections du musée de la rue des Saules seront intégrées à la nouvelle structure qui dépendra, moitié moitié, de la Ville de Paris et du ministère de la Culture. Moins de deux ans donc pour découvrir dans le 18e un musée original et une culture millénaire.

M.P.L.

□ Ouvert tous les jours de 15 h à 18 h sauf vendredi et samedi.

## Les petits formats d'Henri Landier

Comme chaque année, du 21 novembre au 7 décembre inclus, Henri Landier transforme en galerie son atelier de la rue Tourlaque (entre les rues Lepic et Caulaincourt), pour présenter son travail. Ce peintre alterne des périodes de fantaisie baroque très gaie (telle sa série de toiles sur Venise ou celles, présentées l'an dernier, sur Prague) et des séries plus « terribles » (paysages de Champagne, de Toscane). Son exposition de cette année, intitulée *Prestige du petit format*, relève plutôt de cette deuxième inspiration, mais ses audaces de coloriste sont toujours aussi surprenantes.

□ 1, rue Tourlaque. De 14 h à 20 h sauf dimanche et lundi. Le vendredi jusqu'à 22 h.

## Alexandra Vassilikian

• La galerie Art Vocation Mobile (45, rue Lepic) présente jusqu'au 7 décembre de grandes œuvres sur papier, pastel, gouache et crayon mêlés, d'Alexandra Vassilikian, artiste roumaine vivant à Paris : paysages minéraux, falaises, fortifications, alternant avec des chairs animales écorchées...

## Peintres rue Riquet

• Une série de peintres exposent dans le local de l'association La Chapelle, 81 rue Riquet, du 29 novembre au 2 janvier, chacun sur une durée de dix jours. Le premier sera Max Capa, et la série se terminera par Claire Picard.

## Thierry Grave dans son atelier

• Thierry Grave, dont on a vu récemment à la Halle St Pierre les « livres-sculptures » (*Le 18e du mois* n° 22) ouvre son atelier pour y exposer ses œuvres récentes du 6 au 13 décembre, de 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h. C'est au 24, rue Durantin (métro Abbesses).

## Aude de Kerros

• La galerie *la Fleur d'Or*, 4 rue Androuet (métro Abbesses) expose du 3 décembre au 4 janvier les toiles d'Aude de Kerros sous le titre *Naissances et genèses*, dans la lignée des choix de cette galerie où la spiritualité est le centre d'intérêt essentiel. (De 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30, dimanche 16 h à 19 h 30.)

## Le n° 1 d'Arts 18

• Le numéro zéro était sorti il y a un an, et l'on se demandait si ceux qui avaient lancé l'idée d'*Arts 18*, revue d'animation culturelle du quartier de la Chapelle, n'avaient pas renoncé. Il n'en est rien, le n° 1 vient de paraître. Disponible au local de l'association La Chapelle, 81 rue Riquet.

## Cirque Romanes : dépêchez-vous

• Si vous n'avez pas encore vu le très beau spectacle du cirque Romanes, installé passage Lathuille près de la place Clichy (voir *Le 18e du mois* n° 15), sachez qu'il vous reste jusqu'à fin février : à cette date, les tziganes du cirque reprendront la route, et le terrain vague où ils sont installés connaîtra peut-être un autre destin.

## André Dumas à la Halle St Pierre

• André Dumas présente les 5, 6 et 7 décembre à 20 h 30, plus vendredi 6 à 14 h, son nouveau répertoire de chansons montmartroises à la Halle St Pierre, au profit du Téléthon. Samedi 7, participation de Touré Kounda.



A propos de la mort de Marcel Carné

## Le tournage mouvementé des *Portes de la nuit*, un film dont un quartier du 18e est le héros

**P**révert et Carné : en 1945, ces deux noms sont étroitement liés. Marcel Carné, réalisateur, Jacques Prévert, scénariste-dialoguiste, ont signé ensemble *Jenny* (1936), *Drôle de drame* (1937), *Quai des brumes* (1938), *Le Jour se lève* (1939), *Les Visiteurs du soir* (1942), *Les Enfants du paradis* (1945). Exception faite du premier, où les auteurs se cherchaient encore, rien que des chefs d'œuvre.

En 1945, le cinéma français sort de la période sinistre de la guerre : aux contraintes matérielles (difficulté, par exemple, de trouver de la pellicule) s'ajoutait le poids de la censure du gouvernement de Vichy. Pour y échapper, Prévert et Carné avaient choisi, pour les deux films qu'ils tournèrent sous l'occupation allemande, des sujets loin de l'actualité. *Les Visiteurs du soir* (1942) raconte, dans un Moyen Âge de légende, une histoire d'amour fou. La scène finale montre les deux héros (Alain Cuny et Marie Déa) transformés en statues par le Diable (Jules Berry), mais dont les cœurs continuent à battre sous la pierre. Certains y ont vu une allusion au cœur de la France qui continuait à battre malgré la défaite de 1940. Rien ne prouve que les auteurs y aient songé.

L'action des *Enfants du paradis* se situe entre 1820 et 1835, dans un Paris romantique où quatre personnages historiques, l'acteur Frédérick Lemaître, le mime Deburau, le riche comte de Montray et l'assassin Lacenaire se disputent l'amour de Garance (Arletty), incarnation de la beauté. Le tournage, commencé à Nice en 1943, arrêté lors du débarquement des armées américaines en Sicile, interrompu durant plusieurs mois, avait été achevé après la Libération.

En 1945, cette fresque historique vient de connaître un immense succès. Jacques Prévert publie par ailleurs son premier livre de poèmes, *Paroles*, qui atteint tout de suite des tirages exceptionnels. Tout le monde attend avec impatience le prochain film des deux amis.

Carné à cette époque habite Montmartre. Prévert vit dans le Midi ; il vient souvent à Paris, où il rencontre régulièrement Carné. Mais des dissensions ont commencé à se glisser entre eux deux.

### Querelle à propos d'une musique

Il y a eu d'abord l'affaire de la musique des *Visiteurs du soir*. Lorsqu'en 1941 les deux hommes avaient commencé à travailler sur ce film, Prévert avait insisté pour que Joseph Kosma fasse la musique. Prévert a été toute sa vie entouré d'une bande de copains, Kosma en fait partie. Mais il est juif, et en 1941 la législation de Vichy interdit aux Juifs d'exercer la moindre responsabilité dans le domaine intellectuel et artistique. Kosma, privé du droit de travailler, est réduit à la misère. Prévert suggère qu'on lui confie quand même la musique du film, mais qu'un prête-nom assume la présentation finale du travail. Carné est d'accord. Il trouve un jeune musicien, Maurice Thiriet, «grand symphoniste», qui accepte la proposition.

C'est donc Kosma qui écrit, sur des poèmes de Prévert, les mélodies des deux chansons *Démons et merveilles* et *Le tendre et dangereux visage de l'amour*, qui fourniront les leitmotiv du film. Mais, pour des raisons matérielles et personnelles, la collaboration de Kosma et Thiriet ne peut se poursuivre jusqu'au bout. Thiriet compose seul d'autres thèmes et écrit l'orchestration.

Marcel Carné est mort il y a un mois. Celui qui fut un des plus grands noms de l'histoire du cinéma français était lié au 18e arrondissement. Il a habité très longtemps à Montmartre, il est d'ailleurs enterré au cimetière Saint-Vincent. Et il a consacré au 18e tout un film, *les Portes de la nuit*, un très beau film qui se déroule pour l'essentiel entre Barbès-Rochechouart, la rue de l'Evangile et le canal de l'Ourcq. La réalisation de ce film, en 1945 et 1946, fut mouvementée, difficile ; l'amour, l'argent, la politique y jouèrent leur rôle.



Marcel Carné et Jacques Prévert pendant le tournage des *Portes de la nuit*, dans le décor du chantier de démolition.

Après la Libération, Carné va modifier le générique des *Visiteurs du soir* pour y faire apparaître le nom de Kosma, qui sera indiqué comme ayant coopéré «dans la clandestinité» avec Thiriet. Mais Kosma ne s'en satisfait pas. Les deux chansons connaissent un certain succès, et la question est posée : qui doit toucher les droits ? Prévert soutient Kosma. Carné soutient Thiriet. La SACEM, saisie du litige, donne raison à ce dernier. «Je ne suis pas sûr que Jacques ne me tint pas rigueur durant des années de ma prise de position», écrira plus tard Carné dans ses *Mémoires*<sup>1</sup>. C'est une façon modérée de dire les choses. Prévert, en fait, est furieux.

### Le grand amour entre Gabin et Marlène

Néanmoins, les deux hommes continuent à travailler ensemble sur un prochain film. Ils s'intéressent au roman anglais *Mary Poppins*. Mais ils ne réussissent pas à en acquérir les droits. Prévert écrit un scénario appelé *La lanterne magique* : l'histoire d'un montreur de cinéma ambulant qui de temps en temps entre dans les films qu'il projette. Mais aucun producteur n'est

1. Marcel Carné, *Ma vie à belles dents*, éditions de l'Archipel, édition revue en 1996. Voir aussi : Marcel Lapiere, *Aux portes de la nuit*, La Nouvelle Edition, 1946. Michel Perez, *Les films de Carné*, Ramsay, 1986. André Heinrich, *préface au scénario des Portes de la nuit*, Gallimard, 1990. Alexandre Trauner, *Décor de cinéma*, Flammarion, 1988.

intéressé. Ils envisagent une adaptation moderne du *Candide* de Voltaire, avec un jeune acteur encore presque inconnu, Gérard Philippe. Mais le producteur se fait écraser par un camion. Le projet est à l'eau.

Prévert commence à en avoir assez. Un autre de ses amis, le photographe Brassai, rapportera une conversation qu'il a eue avec lui à cette époque : «Discussions, contrats, rendez-vous, disait Jacques, que d'emmerdements ! Tout ce qui est autour d'un film est si fatigant, si démoralisant...»

Entre temps, un troisième compère s'est joint à eux : Jean Gabin, qui vient de rentrer à Paris. Gabin était la vedette de *Quai des brumes* et *Le jour se lève*. Au début de la période de l'occupation, il a rejoint Hollywood, y a tourné quelques films et y a rencontré Marlène Dietrich avec laquelle il a une grande histoire d'amour. Puis il s'est engagé dans les Forces françaises libres, a fait la campagne d'Europe, et maintenant il revient, auréolé de gloire militaire. La firme Pathé lance l'idée d'un nouveau film du trio Carné-Prévert-Gabin. Le 25 juin 1945, Gabin accepte et signe avec Pathé. Mais que sera le film ?

Un soir, Jacques Prévert et sa femme Janine emmènent Carné, Gabin et Marlène Dietrich au théâtre Sarah-Bernhardt (l'actuel Théâtre de la Ville) où se donne le ballet *Le rendez-vous*. Scénario : Jacques Prévert. Musique : Joseph Kosma. Chorégraphie et mise en scène : Roland Petit. Décor photographique de Brassai. Rideau de scène de Picasso. Avec une chanson de Prévert et Kosma, *Les enfants qui s'aiment*.

Carné est enthousiaste. Le voilà, le sujet qu'on cherche ! C'est l'histoire d'un homme qui, pour échapper au Destin, prétend avoir un rendez-vous avec «la plus belle fille du monde». Il la trouve, effectivement. Mais le Destin a glissé dans sa poche un rasoir. Il n'échappera pas... Ce sera, avec quelques modifications, le thème des *Portes de la nuit*.

Gabin est d'accord. Mieux, il persuade Marlène, toujours amoureuse des yeux bleus de son «frenchie», de jouer elle aussi dans le film. Du coup, le projet prend une dimension internationale. Pathé conclut un accord avec la firme américaine RKO pour une coproduction. La presse annonce la nouvelle le 4 juillet.

### Carné, Prévert et la Résistance

Prévert s'installe à l'auberge *la Colombe*, à Saint-Paul-de-Vence, où il est le voisin de Picasso, et il se met au travail. Tout de suite, des désaccords graves apparaissent entre Carné et lui. Principalement des désaccords politiques.

«Depuis qu'il était à la Colombe, écrira Carné dans ses *Mémoires*, il paraissait moins en forme qu'à l'ordinaire. A mon vif étonnement, je l'avais vu mêlé, dès la Libération, à tout un monde ayant appartenu à la Résistance. Je n'aurais rien eu à dire si je n'avais senti que les conversations sur ce sujet accaparaient une grande partie de son temps et avaient une influence sur son travail.»

*Les Portes de la nuit* commence au métro Barbès-Rochechouart à l'heure où la nuit tombe. La foule rentre du travail. Un chanteur des rues chante *Les enfants qui s'aiment*. Le récit se déroulera en l'espace d'une nuit, dans un quartier un peu mythique, à la géographie redessinée en fonction de la charge poétique des lieux,



mais qui grosso modo se situe entre Barbès, la rue de l'Évangile, le canal de l'Ourcq, les voies de chemin de fer. Le héros du film rencontre un personnage étrange, un semi-clochard peut-être un peu fou, qui prétend être le Destin et qui joue sur son harmonica une musique nostalgique. Et lorsque le héros, en manière de blague, dit qu'il a rendez-vous «avec la plus belle fille du monde», le Destin répond «Pourquoi pas ?», efface d'un revers de manche la buée qui obscurcit la vitre, et on découvre Malou... Malou qui mourra à l'aube, à l'hôpital Lariboisière, tuée d'une balle de revolver, tandis que le héros, tristement, reprend le métro à Barbès...

Mais Prévert veut faire du personnage central un ancien résistant qui revient de déportation, et qui va se heurter à un ex-auxiliaire de la Gestapo. L'idée déplaît à Carné, qui veut bien que les personnages antipathiques soient des trafiquants du marché noir, mais pas qu'ils soient des collabos. «En vain, racontera-t-il, ai-je tenté à plusieurs reprises de lui faire comprendre que, n'ayant pas combattu personnellement dans la Résistance, il m'apparaissait inconvenant de mettre en scène certains de ses protagonistes. Je n'osais pas ajouter : "Toi non plus"».

### L'amour d'Arletty pour un officier allemand

Effectivement, Jacques Prévert n'a pas, lui non plus, participé activement à la Résistance. Mais sa femme Janine l'a fait, et Jacques a de temps en temps donné un coup de main en hébergeant tel ou tel ou en fournissant de l'argent.

Carné, au contraire, a été totalement étranger à la Résistance. On l'a même convoqué, à la Libération, devant une «commission d'épuration».

Celle-ci lui a reproché un contrat signé au début de 1941 avec la Continental, société de production sous contrôle des nazis. Carné n'a eu aucun mal à expliquer qu'il s'était ensuite fâché avec les dirigeants de la Continental en raison de son amitié avec Cocteau, très mal vu par les milieux de la collaboration, et que le contrat avait été rompu sans avoir été mis en œuvre concrètement. On lui a reproché également ses liens avec Arletty (mise à l'index en 1944 parce qu'elle avait eu une liaison avec un officier allemand de l'entourage de Goering) et avec l'acteur Le Vigan, antisémite militant. Réponse de Carné : la vie privée d'Arletty ne regarde qu'elle. Quant à Le Vigan, engagé pour un rôle des *Enfants du paradis* (celui du marchand d'habits), il avait finalement été remplacé par un autre acteur.

Malgré ces explications, la commission a décerné un blâme à Carné, et celui-ci en a gardé une grande rancœur envers les ex-résistants.

Prévert, lui, avait refusé de travailler pour la Continental lorsque Carné le lui avait proposé début 41. Pour autant, il n'a jamais accusé son ami d'être un collaborateur. Mais leurs opinions politiques sont depuis longtemps divergentes.

Jacques Prévert a fait partie, dans les années 20, du groupe surréaliste où il a milité en faveur de l'engagement révolutionnaire. Lors du Front populaire, il a fondé avec son frère Pierre et des amis comédiens le *Groupe Octobre* qui donnait des représentations théâtrales dans les usines en grève. Il a publié des poèmes, tel *La Crosse en l'air* en 1936, d'une féroce virulence antimilitariste, anticléricale et antifasciste. Il a fait un bout de chemin avec les communistes, bien que ceux-ci n'aient jamais cessé de se méfier de lui, le considérant comme un «anarchiste». En 1945, il n'a pas changé d'opinions. Marcel Carné, au contraire, est en train de devenir et sera de plus en plus, politiquement, un conservateur, un homme de droite.

Aussi a-t-il des *Portes de la nuit* une conception très différente de celle de Prévert. Il voudrait une histoire d'amour intemporelle, il ne comprend pas que Prévert cherche à y introduire l'actualité politique. Les discussions sont violentes entre eux. «Mais nous étions embarqués sur la même galère (...), même si je regrettais le temps où il me disait "Je ne suis pas d'accord, mais c'est toi qui fais le film..." Je le suivais donc, chi-

potant sur des détails, sans pouvoir modifier l'essentiel», racontera Carné, visiblement dépité de cette situation.

Pour compliquer les choses, voilà que les ligues de vertu des États-Unis, puissantes à l'époque, se mobilisent contre le projet. La raison ? Marlène et Gabin, qui affichent publiquement leur amour, ne sont pas mariés. Du moins pas ensemble. Un film où ils joueront côte à côte relancera le scandale de leur liaison, voilà ce que les ligues ne peuvent admettre. Elles font tant et si bien que la RKO se retire du projet. C'est financièrement une catastrophe. La firme Pathé se demande si elle va continuer seule. Heureusement, le producteur américain Alexandre Korda prend le relais.

Gabin s'en mêle. Le travail de Prévert ne lui plaît pas, mais il ne sait pas dire pourquoi. Son caractère de cochon n'améliore pas l'ambiance. Il trouve que le rôle de Marlène Dietrich n'est pas assez important.

Marlène, elle, a signé avec la Pathé un contrat au conditionnel : il y est stipulé que son engagement ne deviendra définitif qu'après son acceptation du scénario. Elle l'examine scène par scène. Elle fait des caprices de star. Elle veut tout changer, elle propose d'introduire de nouveaux épisodes. Par exemple, elle veut une scène où on la verrait descendre d'un fiacre et payer le cocher en tirant un billet de son bas ! Comme ses propositions, «plus ineptes les unes que les autres», dira Carné, ne sont pas acceptées, elle menace de claquer la porte.

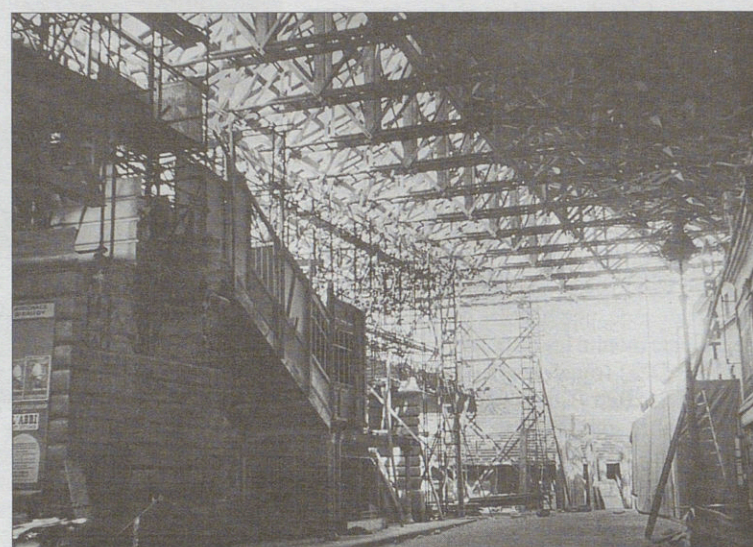
L'écriture du scénario prend du retard. D'autant que Prévert a de graves soucis personnels : sa femme est enceinte, et le médecin annonce que l'accouchement sera très dangereux, qu'il faudra choisir entre la vie de la mère et celle du bébé. Prévert en perd le sommeil et le goût du travail. Heureusement, cette prédiction se révélera fausse, la mère et la petite fille qui naîtra survivront toutes deux.

### Marlène trouve *Les feuilles mortes* minable

Un soir, Jacques Prévert, de passage à Paris, invite Carné et Gabin à dîner rue Dauphine, dans un restaurant où il a ses habitudes, tenu par deux vieilles dames. Flattées d'avoir à table M. Gabin, celles-ci leur ont réservé une salle à l'étage pour eux seuls. Il y a aussi Joseph Kosma, qui écrit la musique du film. Kosma se met au piano et joue pour la première fois devant eux la chanson du Destin, cette chanson qui va être le thème musical principal du film et qui dit que «la vie sépare ceux qui s'aiment...»

Carné est subjugué. Gabin demande à Kosma de rejouer la chanson encore, et encore et encore. Mais elle ne plaira pas à Marlène Dietrich, qui pourtant doit la fredonner dans le film. Elle la trouvera «minable». Cette chanson, c'est *Les feuilles mortes*. Dans quelques années, elle sera célèbre dans le monde entier.

A Saint-Paul-de-Vence, le décorateur Alexandre Trauner, encore un copain de Prévert, dessine les décors. Selon le planning prévu, le tournage doit avoir lieu entre décembre 1945 et avril 1946. Peut-on imaginer de tourner en décors naturels, en amenant les éclairages (il n'existait pas à cette époque de pellicule ultra-sensible) à la station Barbès la nuit, pendant



**Le décor du métro Barbès (en haut, scène finale du film, avec Carlette et Yves Montand) a été entièrement reconstitué en studio.**

les quelques heures durant lesquelles le métro ne roule pas ? Peut-on tourner le long du canal en plein hiver ? «Nous l'avons envisagé, confiera Trauner, mais cela aurait été beaucoup trop compliqué à éclairer.» Impossible matériellement. On va donc entièrement construire les décors dans les studios de Joinville : reconstruire la station Barbès, le canal avec le pont de Flandre, les gazomètres et le calvaire de la rue de l'Évangile... Quelques rares scènes seulement seront tournées en décors naturels (notamment le long du canal de l'Ourcq). Mais de ce fait, le film coûtera cher.

Carné a d'ailleurs l'habitude de tourner dans des décors entièrement construits en studio : il l'avait déjà fait pour tous ses films jusque là.

Le temps passe. On est presque à décembre. Rien n'est prêt. Le film qui se tourne aux studios de Joinville juste avant *Les Portes de la nuit* a lui-même pris du retard, il n'est donc pas possible de commencer la construction des décors. Ils ne seront prêts que fin janvier. Carné trépigne d'impatience.

Le 8 décembre, Gabin annonce que pour lui c'est fini. Il a signé un autre contrat, il ne peut plus attendre. Marlène Dietrich elle aussi rompt, en janvier. Voilà le film sans ses vedettes.

### L'amour entre Edith Piaf et Yves Montand

Par qui remplacer Gabin ? Ici intervient un personnage inattendu : Edith Piaf. Elle habite à ce moment à Montmartre, dans un hôtel au coin de l'avenue Junot, tout près de chez Carné qu'elle rencontre de temps en temps. Et elle est amoureuse, passionnément comme elle sait l'être, d'un jeune chanteur, fils d'immigrés italiens, qui commence à se faire un nom avec des chansons de cow-boys («*Dans les plaines du Far West quand vient la nuit...*»). Edith le conseille, le protège, lui obtient un contrat à l'Olympia en décembre 1945. C'est Yves Montand. Elle en parle à Carné, qui va le voir, et il décide : ce sera lui. Mais il ne se fait pas d'illusion. Il sait que Montand n'a ni le poids de Gabin comme tête d'affiche, ni son expérience comme comédien : «Je décidai de faire le film avec l'idée que la vedette, ce n'était plus ni Marlène ni Gabin, mais l'image d'un quartier populaire de la capitale...»



Et pour le rôle féminin ? Prévert suggère Sylvia Bataille. Elle a très peu tourné, mais ses apparitions dans les deux films pour lesquels Prévert a travaillé avec Jean Renoir, *Le crime de Monsieur Lange* et *Une partie de campagne*, sont bouleversantes. Sylvia Bataille fait partie, elle aussi, de la bande à Prévert. Mais Carné se rebiffe. Elle n'est pas assez distinguée, dit-il. Il choisit une inconnue, Nathalie Nattier.

Sylvia Bataille n'aura qu'un petit rôle. Carné ne l'aime pas, et à travers elle c'est de toute évidence à Prévert qu'il en veut. «*Je ne sais pas pourquoi, Carné m'avait prise en grippe*, racontera-t-elle. *Par exemple, il me lançait : "Est-ce que Mme Bataille ne peut avoir du talent qu'en présence de M. Prévert ?" Et moi, je lui répondais sur le même ton, vous voyez l'ambiance ?*»

D'ailleurs, d'une façon générale, le tournage se passe mal. Montand, dont c'est le premier vrai rôle, en gardera un très mauvais souvenir. Plus tard, dans des interviews, il dira que Carné lui a fait l'impression d'un «hurleur». En revanche, il noue des liens d'amitié avec Prévert.

### Une spectatrice gifle le directeur

Ceux qui aiment le cinéma de Carné gardent généralement dans leur cœur une place à part pour *Les Portes de la nuit*. Avec ses imperfections, c'est quand même un film d'une intense poésie. Mais lors de sa sortie, en décembre 1946, ce fut un échec total. Dans la salle, sifflets et quolibets se déchaînaient.

Prévert avait écrit le rôle principal pour Gabin. Le héros du film devait être un homme mûr, solide, capable de grandes colères. Prévert n'a pas eu le temps de réécrire le rôle pour Montand. Mais celui-ci est trop jeune, avec un physique encore un peu mou. Quant à Nathalie Nattier, «la plus belle fille du monde» (!), elle est pratiquement, comme actrice, inexistante.

Là réside la faiblesse principale du film. Mais les critiques de 1946 lui font bien d'autres reproches. Le personnage du Destin par exemple, admirablement joué par Jean Vilar, suscite des railleries. Il appartient pourtant intrinsèquement à l'univers de Prévert et Carné : depuis *Quai des brumes*, on le voit parcourir tous leurs films, devenant un personnage à part entière dans *Le jour se lève* où il a les traits de l'illusionniste Jules Berry. Dans *Les Visiteurs du soir*, il prend la figure du Diable (toujours Jules Berry), et dans *Les Enfants du paradis* celle du marchand d'habits. Dans *Les Portes de la nuit* enfin, il porte clairement son nom,

et cela est absolument cohérent avec l'esprit du film, qui met en œuvre une sorte de «mythologie réaliste»<sup>1</sup>.

En fait, la vraie cause de l'échec de ce film à sa sortie, c'est qu'une certaine époque du cinéma français, ce qu'on a appelé «le réalisme poétique», était finie. La sensibilité des spectateurs avait changé.

Et puis il y a le contenu politique. Carné y voit la cause principale de l'échec, dont il rend Prévert responsable. Il insiste là-dessus dans ses Mémoires, reprenant presque à son compte les propos des critiques qui reprochaient (à tort) au film d'avoir présenté tous les bourgeois comme des collaborateurs. Il en donne pour preuve une anecdote : une spectatrice bourgeoise, furieuse, giflant le directeur du cinéma.

Mais le poète Paul Eluard, qui habite alors rue de la Chapelle, en plein dans le quartier où Prévert a situé l'action, a aimé le film, et il écrit : «*Ouvrir les portes de la nuit, autant rêver d'ouvrir les portes de la mer. Le flot effacerait l'audacieux. Mais du côté de l'homme, les portes s'ouvrent toutes grandes. (...) Dans mon beau quartier, la résistance c'est l'amour, c'est la vie. La femme, l'enfant sont des trésors, et le destin est un clochard dont on brûlera, au grand jour, les loques, la vermine et la sottise rapace.*»

### Gabin devient un notable de province

On a dit que des *Portes de la nuit* date la rupture entre Prévert et Carné. Ce n'est pas vrai. Ils ont entrepris ensemble encore un autre film, *La Fleur de l'âge*, qui devait se situer dans un bain d'enfants à l'île d'Oléron, dans l'univers de la chanson de Prévert et Kosma *Chasse à l'enfant*. Mais le tournage du film, en 1947, a été arrêté après quelques semaines faute d'argent, et les bobines sont perdues.

Prévert collaborera encore aux dialogues du film suivant de Carné, *La Marie du port*. Mais son nom ne figurera pas au générique. Et dans ce film, Carné a définitivement abandonné l'esthétique du «réalisme poétique». C'est une œuvre à la mise en scène très maîtrisée, mais très sage. Gabin y réapparaît, mais ce n'est plus le personnage de révolté romantique de *Quai des brumes* ou *Le jour se lève*. C'est un notable de province. Un patron. Un homme «arrivé».

Noël Monier

1. On retrouvera ce personnage du destin dans d'autres films ultérieurs de Carné, par exemple dans *Thérèse Raquin* (le matelot-maitre chanteur) et dans *Le pays d'où je viens sous la forme surprenante du*

18<sup>e</sup>

## COUPS DE FOURCHETTE

### La cuisine des Abbesses

Où irons-nous dîner ? Où déjeunerons-nous ? Dans ces *Coups de fourchette*, nous vous proposons une sélection de restaurants, chaque fois pour un quartier différent, sans prétendre être exhaustifs. Ce mois-ci, **Christian Adnin et Sylvain Garel** ont fait leur choix dans le quartier des Abbesses.

Cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire, nous ne touchons pas un centime pour ces notes.

#### L'Estérel

L'Estérel est un charmant restaurant de la rue Tardieu qui a l'originalité de proposer, en plus de sa carte, un menu complet et bien sympathique à 49 F. La formule, qui existe depuis une dizaine d'années, est servie indifféremment le midi comme le soir, en semaine comme le week-end. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, la cuvée «Le Long Fût» est un vin rouge très correct à 49 francs la bouteille. Que dire d'autre, sinon que nous sommes sur la Butte et que l'accueil y est cordial ?

C.A.

□ L'Estérel, 7 rue Tardieu. Tél. 01 46 06 05 02.

#### La gastronomie s'expose

Obtenir les recommandations à la fois du Guide du Routard et de Gault et Millau est plutôt rare. Les logos de ces deux ouvrages de références cohabitent pourtant à l'entrée de *La Galerie*, à côté d'articles élogieux de *Pariscope*, *Elle* et d'une revue japonaise. Et c'est justifié. Cette ancienne galerie d'art a conservé des tableaux sur ses murs et mis d'excellents mets dans ses assiettes. Vous pouvez faire un délicieux repas le midi avec entrée, plat et dessert pour 75 francs. Le soir, c'est plus cher et plus sophistiqué ; vous avez le choix entre deux menus à 130 et 170 francs. L'endroit étant très petit, il est prudent de réserver.

S.G.

□ *La Galerie*, 16 rue Tholozé. 01 42 59 25 76. Fermé le dimanche.

#### Couscous pas cher

Dans un quartier où certains restaurants abusent sur les étiquettes, il est rassurant de savoir qu'il est possible de faire un bon repas à deux pour 35 F. Il suffit de se rendre au *Restaurant friterie des Abbesses* et d'acheter un couscous à emporter. Vous avez le choix entre poulet, brochette, merguez, agneau, royal (plus cher) et une portion suffit amplement pour deux gros appétits. On peut également acheter dans cette minuscule boutique-restaurant, ouverte tard le soir, des chich kebab, des frites, des pâtisseries arabes, des boissons et du pain. Vous pouvez aussi consommer sur place, si vous n'êtes pas trop nombreux.

S.G.

□ *Restaurant friterie des Abbesses*, 63 rue des Abbesses Tél. 01 42 52 38 13.

#### Un salon de thé souriant

Au pied du funiculaire de Montmartre, dans une rue où passent des milliers de touristes chaque jour, cet établissement propose, avec le sourire en prime, de délicieuses pâtisseries à consommer sur place ou à emporter. Dans son salon de thé vous pourrez savourer des coupes glacées et des spécialités du chef qui semble avoir une prédilection bienvenue pour le chocolat. On peut aussi déguster de succulentes salades. C'est un peu cher, mais ça demeure raisonnable par rapport à la qualité des produits.

S.G.

□ *Le Gastelier*, 1 bis, rue Tardieu. Tél. 01 46 06 22 06. Fermé le lundi.



Une des scènes importantes du film est située à l'extrémité de la rue de l'Evangile, devant le grand crucifix (qui existe toujours) et les réservoirs de gaz (disparus aujourd'hui, et qui se trouvaient sur l'emplacement actuel de la zone d'entreprises «Cap 18»).



**18<sup>e</sup>**  
**CINÉMA**

## Salut cousin : « Ici c'est le 18e. »

« Ici, c'est le 18e, c'est le Paris de demain », lance "Mok" dans une des premières séquences du film *Salut cousin*. Mais à la fin, en symétrique, Fatoumata, après avoir expliqué qu'« ici » tout le quartier va bientôt être démoli, dit : « Ici, c'est la Moskowa, et c'est la misère ». Entre les deux, il y a la découverte de Paris par Alilo, jeune Algérien fraîchement débarqué de son pays.

Alilo a du mal à s'y retrouver dans le discours de son cousin Mok (né, lui, en France), qui l'accueille dans sa petite chambre de la Moskowa : tantôt Mok, qui adapte La Fontaine en rap, frime à mort, avec ses costumes fluo, ses rollers, ses rêves de devenir une vedette. Tantôt au contraire il en rajoute sur le sordide : père au chômage, frère en taule, sœur au tapin, la mère qui perd la tête - mais rien de tout cela n'est vrai : ça ne reflète que la difficulté de Mok à trouver son identité. « Je ne voulais pas montrer une caricature, mais une famille de banlieue normale », dit le réalisateur Merzak Allouache. Et c'est un 18e « normal », le 18e normal des immigrés et des enfants d'immigrés, qu'Alilo explore, entre la Moskowa, Barbès et Pigalle. Et ça donne une comédie au ton juste, drôle, parfois émouvante ou basculant dans le rêve, un film intelligent et sympathique...

Merzak Allouache, réalisateur de *Salut cousin* (sorti sur nos écrans depuis le 20 novembre), est probablement le cinéaste algérien le plus important actuellement, auteur notamment d'*Omar Gatlato* et de *Bab-el-Oued City* qui racontait, toujours sur le ton de la comédie mais avec d'autant plus de force, la montée de l'intégrisme dans Alger.

## L'AIR DU TEMPS

### La porte de l'église

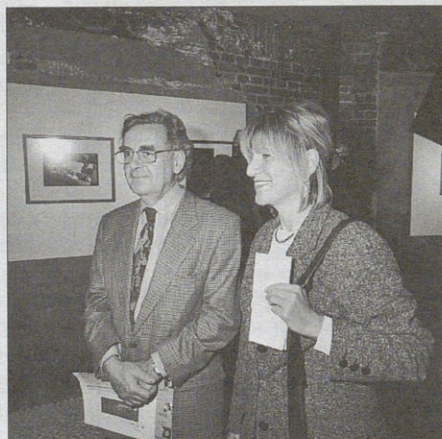
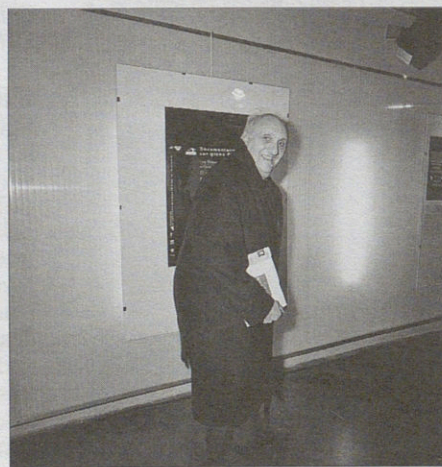
C'est l'histoire d'un groupe d'étrangers à Paris honnis par les autorités. C'est l'histoire de sans-papiers, de sans-logis pourchassés par la police, considérés comme fauteurs de troubles, cause de tous les maux. Une femme de ce groupe de réprouvés s'est réfugiée dans une église. Le prêtre responsable de l'église demande à l'homme qui commande la police de « respecter l'asile ». « Demain à l'aube, j'attaquerai avec mille hommes ! » déclare le chef de la police. Et à l'aube, les gendarmes enfoncent la porte de l'église à coups de bélier...

C'est le scénario d'un film. Sur l'odyssée des Africains de Saint-Bernard ? Vous n'y êtes pas ! L'histoire qu'on vous raconte là ne se situe pas dans une église du 18e mais à Notre-Dame de Paris, et au lieu de « les gendarmes » nous aurions dû écrire « les gens d'armes ». Il s'agit du scénario du film de Walt Disney *Le Bossu de Notre-Dame*, inspiré de Victor Hugo, qui vient de sortir sur les écrans. Les sans feu ni lieu d'alors, c'étaient les bohémiens, et la réprouvée qu'on arracha de l'église, c'était la belle Esmeralda...

Marie-Pierre Larrivé

## Pluie d'étoiles avenue de Clichy pour l'inauguration du Cinéma des Cinéastes

La  
superbe  
salle du  
Cinéma  
des  
cinéastes  
avec ses  
314  
fauteuils



Ce lundi 4 novembre, au 7, avenue de Clichy, la grande et superbe salle du *Cinéma des cinéastes* (314 fauteuils) était trop petite pour accueillir toutes les personnalités du septième art venues fêter l'ouverture de ce cinéma unique en son genre (voir le 18e du mois de septembre 1996). Aux côtés de Claude Lelouch, président de l'ARP (société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, gérante du lieu), de Laurent Hébert, directeur et programmeur des trois salles, et de ses efficaces collaboratrices Christel Gonnard et Jamila Ouzahir, se pressaient réalisateurs (Agnès Varda, Claude Miller, Edouard Molinaro, Etienne Chatiliez, Pierre Tchernia, Alain Jessua...) acteurs (Fanny Ardant, Jean-François Stévenin, Patrick Bouchitey...), hommes politiques (Jean Tiberi, Daniel Vaillant, Christophe Caresche, Jack Ralite...)

Après les discours d'usage, la soirée s'est poursuivie avec la présentation en avant-première, et en présence du réalisateur, d'*Un air de famille*, le nouveau et plutôt décevant long métrage de Cédric Klapisch. Mais l'ambiance n'était pas à la critique. A la sortie de la projection un gargantuesque buffet attendait les 400 invités. La fête s'est terminée fort tard, accompagnée par l'entraînante musique tzigane des artistes du cirque Romanes installé depuis près de deux ans de l'autre côté de l'avenue. Le septième art rendait ainsi hommage à l'esprit forain de ses pionniers.

Sylvain Garel



A gauche,  
de haut en bas :  
Agnès Varda, Pierre  
Tchernia, Bernard Pivot.  
Ci-dessus : l'arrivée  
de Fanny Ardant.

Reportage photo : Thierry Nectoux



# ■ demandez le programme ■ demandez le programme ■

par Chantal Juan, Michèle Stein, Rose Pynson

## Au Lavoir Moderne Parisien

### Juste un cri

Texte et mise en scène de Serge Poncelet

«Sous les palmiers la rage» ou «Sous la cité les sages» pourraient être les titres de ce spectacle ! Des tableaux qui se suivent, croquant la vie des clodos dans leur recherche du dormir, du manger, de l'aimer... Plutôt hard, l'ambiance. On le sait, la lutte est féroce pour qui veut vivre... et au fond, il y a très peu de différence entre celle des inclus et celle des exclus.

La description des scènes quotidiennes est tellement proche du réel qu'on s'en lasserait presque. Toutefois, quelques moments d'humour introduisent un minimum de distance (nécessaire pour que la pièce devienne un spectacle) entre la dure réalité et la présentation, par trop fidèle, qui en est faite. Notamment la scène sur le quai du métro où trois «clodettes» (féminin de clodo) cherchent à causer avec une jeune femme attendant vainement un métro absent... incompréhensions, tension, échec...

C.J.

□ 35 rue Léon. Jusqu'au 20 décembre.

Cette pièce fait partie d'un ensemble de manifestations dans le même lieu sur le thème **Art et exclusion**. Notamment : une expo photo, *Images de la solidarité* (à partir du 2 déc.), des débats après le spectacle (5 déc. le photographe Jean-Louis Courtinat, 13 déc. J.C. Amara de *Droit au logement*, etc.), une soirée multimédia le 7 déc. avec lectures, conférence-débat et projection du film *Léon Mali*, de Lara Rastelli... Programme et renseignements : 01 42 52 09 14.

## Au Théâtre de Dix Heures

### Stéphane Guillon

Mise en scène de François Rollin.

Sous ses airs de jeune homme posé et doux, Stéphane Guillon raille avec férocité, finesse et justesse notre quotidien. Humour noir, humour vache, humour tendre, et il excelle tout autant dans l'improvisation. A voir absolument.

M.S.

□ 36, boulevard de Clichy, tél. 01 46 06 10 17. Jusqu'au 4 janvier, à 20 h 30.

## Au Théâtre des Abbesses

### L'épouse injustement soupçonnée

de Jean Cocteau, mise en scène de Jacques Nichet, musique de Valérie Stéphan.

Cet «opéra de poche», écrit en 1922, a été inspiré d'une légende bien connue en Indochine, le sacrifice d'une épouse injustement soupçonnée d'infidélité. Le plus intéressant dans cette adaptation est l'utilisation de techniques artistiques d'Asie, ombres chinoises et marionnettes, qui apportent une subtilité et une stylisation particulières. L'intervention des deux machinistes qui résument l'action avant son déroulement est au début assez drôle mais devient rapidement pesante, ainsi que la musique cacophonique de Valérie Stéphan. Déception pour ce premier spectacle de la nouvelle salle des Abbesses.

M.S.

□ 31, rue des Abbesses, tél. 01 42 74 22 77. Jusqu'au 7 décembre.

## A l'Espace Acteur

### Les vies antérieures

de Guy Shelley

Guy Shelley, directeur de l'*Espace Acteur*, poursuit son action de protestation contre la réduction drastique par la Ville de Paris de sa subvention - décision qui, sans son obstination, aurait condamné son théâtre à mort. «J'ai écrit ce petit conte naïf, dit-il, qui est un défi aux autorités politiques de la Ville de Paris.» Cette représentation théâtrale, il la conçoit comme une insurrection «contre une oligarchie du pouvoir actuel qui met en péril l'esprit d'indépendance et le désir de création».

□ 14 bis rue Sainte-Isaure. Jusqu'au 22 décembre. 01 42 62 35 00.

## Au Dix-Huit Théâtre

### Marie Stuart

de Wolfgang Hildesheimer, mise en scène de Jean-Louis Hecquel, avec Pierre Alanic-Lévy, Pascal Blaison, Laurent Fraunie, Babette Masson. (Du mardi au samedi 21 h)

Pour fêter ses 10 ans, la compagnie Nada Théâtre a choisi de bousculer les mythes avec cette adaptation menée tambour battant par quatre comédiens dans quatorze rôles. Les dernières heures vécues par la magnanime reine de Fran-

ce et d'Ecosse symbolisée par une marionnette à la fois manipulée et manipulatrice. Les comédiens sont excellents, la mise en scène alerte et inventive. Une pièce légère malgré son sujet dramatique.

M.S.

## Roméo et Juliette

libre adaptation par le Nada Théâtre. (Vendredi et samedi 19 h)

## Ubu

adaptation pour deux comédiens d'après Alfred Jarry. (Dimanche 16 h)

□ Ces trois spectacles au 16, rue Georgette Agutte, tél. 01 42 26 47 47. Jusqu'au 22 décembre.

## Arts et musique à la Goutte Rouge

Le café de Momo, 19 rue Polonceau, en plein cœur de la Goutte d'Or, accueillera le **samedi 21 décembre** à partir de 14 h : d'abord une exposition (les toiles de Jean-Marc Bombeau et les mobiles de Bob Shigeo, que les fidèles du *Carré d'Art Goutte d'Or* connaissent bien l'un et l'autre, avec Zsa Zsa Mercury, André Nekkar, Babarama), et un spectacle de musique avec Franco (chansons de partout), Akosh (saxophoniste), les Léonard, les Hommes du Monde. On pourra aussi voir des marionnettes, des vidéos expérimentales du groupe Peyotl, et après 22 h Télé Bocal, la télé de quartier du 20e. La fête sera connectée en permanence sur Internet et il sera possible d'envoyer des messages aux quatre coins du monde.

## Et aussi

### THÉÂTRE

■ **Tailleur pour dames**, mise en scène de Léonard Cobiart, au *Funambule*, du 4 décembre au 30 avril. (Complet les 15, 22 et 29 décembre.) 01 42 23 88 83.

■ **Piège**, d'après les textes de *La ronde de sécurité* de Guy Foissy et de *Stand de tir* d'Israël Horovitz, au *Tremplin Théâtre*, jusqu'au 29 décembre. 01 42 54 91 00.

■ **L'extravagant voyage de Monsieur P.K.**, spectacle de mime de et par Pinock et Matho, au *Tremplin Théâtre*, les mardis à 20 h 30 jusqu'au 17 décembre. 01 42 54 91 00.

### MUSIQUE, CHANSON, DANSE

■ **L'Opéra de Pékin** au *Théâtre des Abbesses* du 16 au 29 décembre, avec la troupe de la ville de Dalian. En deux parties : La princesse aux cent fleurs et en alternance Le roi des singes. 01 42 74 22 77.

■ **Les Têtes raides** au *Trianon* du 3 au 7 décembre, avec chaque soir une première partie différente. 01 42 52 21 25.

■ **Aux Blues Heures**, 97 bis rue Championnet : **Soul Finger** les 5 et 6 décembre. **Luna Yena**, trio de musique cubaine, le 27 décembre. 01 42 57 30 66.

■ **Au Conservatoire de musique du 18e**, dans le cadre des *Programmes en liberté* (les mardis à 20 h), on pourra entendre le 3 décembre le **Trio de Vienne**, en coproduction avec la Société française de musique contemporaine. (29 rue Baudelique, métro Simplon, entrée libre).

## UN DISQUE Chansons montmartroises

*Le Chat noir, chansons montmartroises* : sur ce CD, Francis Dudziak, baryton, et Jean-Bernard Dartigolles, pianiste, tous deux habitants du 18e, ont enregistré 19 chansons de la fin du XIXe et du début du XXe siècles, l'époque où Montmartre était la capitale des chansonniers.

Francis Dudziak, chanteur classique, qui a travaillé à l'Opéra du Rhin et à l'Opéra de Lyon, se montre ici plus à l'aise, me semble-t-il, dans les chansons lestes ou parodiques (la piquante *Romance populaire* de Xanrof, par exemple, est une réussite) que dans les romances : pour des chansons au charme aussi fragile que le merveilleux *Envoi de fleurs* ou *Vous êtes si jolie* de Paul Delmet, ou encore *Regrets à Ninon* de Maurice Bouquay, Dudziak a trop tendance à montrer leur âge, à en faire des dentelles fanées...

Reste que ce disque permet des découvertes, tel l'inattendu *Omnibus automobile* (de Vincent Hyspa pour les paroles et Erik Satie pour la musique), ou le très ironique *Jeune homme triste* de Maurice Donnay et Charles de Sivry, qui commence par ces vers d'anthologie : «Il était laid et maigrelet / Ayant sucé le maigre lait / D'une nourrice pessimiste»...

N.M.

□ Disques Accord, diffusion Musidisc.



# Mon 18e

## par Marc Villard, auteur de romans policiers

Marc Villard est un écrivain majeur dans le «polar» français actuel. Ses nouvelles (son plus récent recueil, *Rouge est ma couleur*, est édité par Rivages/noir), ses romans nous plongent dans un univers à la fois glauque et poétique. Barbès y joue un grand rôle, le jazz aussi. Il a été également scénariste de films, pour Juliet Berto et pour Cyrille Collard notamment.

“ Je suis arrivé dans le 18e il y a vingt-deux ans, au tout début des années 70. A l'époque j'écrivais essentiellement de la poésie. J'habitais rue Lapeyrière, près de la mairie, je fréquentais la rue du Poteau, la rue Ordener.

J'avais été très influencé par les poètes beatnik américains comme Ginsberg, Gregory Corso, Michael McClure, Bob Kaufman, ensuite je me suis intéressé à la poésie du «réalisme urbain» de Franck Béna, Daniel Pica, Guy Martin. Et puis peu à peu je me suis servi de ma poésie pour une sorte d'analyse sans psychanalyste, elle est donc devenue plus intime.

Chaque dimanche matin je me rendais chez un vieux bouquiniste (aujourd'hui le *Stand du livre*, 56 rue Duquesne). Il avait énormément de *Série noire* pas chers, cartonnés. Mon retour au roman noir s'est donc fait grâce à ce bouquiniste, qui me proposait des livres que, pour beaucoup, j'avais découvert bien plus tôt - car je lisais beaucoup de *Série noire* lorsque j'avais 12 ans.

A cette époque je n'explorais pas encore l'autre 18e, je veux dire Barbès-Château Rouge : j'étais un jeune père et j'avais des horaires de travail très contraignants.

### La rencontre avec Juliet Berto

J'étais un grand déménageur dans ma jeunesse, j'ai fait des passages dans plusieurs quartiers, dans le 14e entre autres, et puis à la fin des années 70 je suis revenu dans le 18e, rue Lamarck. C'est à ce moment que j'ai fait la connaissance de Juliet Berto. J'éditais avec des amis une revue de rock qui s'appelait le *Grand Huit*, et on demandait à des comédiens, tels Pierre Clementi, Juliet Berto, d'y collaborer pour nous donner leur avis sur le rock. Juliet Berto habitait avenue Trudaine, juste en face

du square d'Anvers. La première fois que je suis allé la voir, on s'était donné rendez-vous au *Café des Oiseaux*. On s'est vus assez souvent, on se retrouvait boulevard Rochechouart à Pigalle, on allait au cinéma dans ce coin-là, car il y avait encore des cinémas.

Ainsi j'ai découvert ce quartier.

Et Juliet un jour m'a proposé d'écrire un film. Je me suis mis à bosser et j'ai écrit le scénario de *Neige*, qui se passe entièrement entre Pigalle et Barbès. Le film se déroulait dans des lieux qu'on montrait rarement au cinéma, et il parlait de la drogue sans porter de jugement. Ça, on ne nous l'a pas pardonné. Ce qui n'est pas passé, je crois, c'est l'absence de jugement sur le jeune dealer qui se fait tuer dans ce film. C'est resté un sujet tabou.

*Neige* avait été écrit en 1979, il est sorti en 1981 sur les écrans. Cependant 1980 a été pour moi une année clé, beaucoup de choses se sont passées. Pris d'affection pour ce quartier, j'ai pratiquement cessé d'écrire de la poésie et je suis passé au roman noir, au polar.

### Barbès, sa poésie, sa fiction

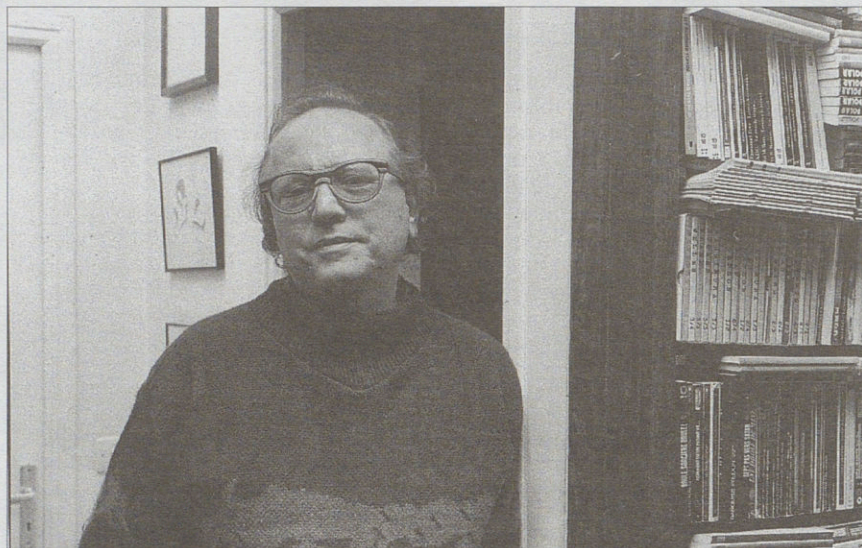
Tout de suite, et notamment dans mon premier recueil de nouvelles, *Nés pour perdre*, j'ai situé beaucoup de mes fictions à Barbès. C'est un lieu qui m'a fortement marqué, plus que Pigalle, car Barbès est secret. On y trouve des salons de coiffure, des petits cafés, des gens modestes, rien à voir avec le clinquant, le spectacle, le show-biz de Pigalle. Mon univers, il se situe dans cette vérité qui se dégage de Barbès. C'est un quartier qui produit sa fiction. Il suffit de se promener, d'ouvrir les yeux, pour voir que derrière le quotidien il se passe tellement de choses. Il suffit, pour obtenir une fiction, de rajouter seulement une pincée de sel.

La foule extrêmement bigarrée n'est jamais inquiétante pour moi. A Barbès, toutes les nationalités sont brassées, on vit beaucoup dans la rue, forcément, cela tient au fait que les gens sont mal logés. C'est vivant, agité, et très chaleureux. J'aime m'y balader, beaucoup de gens paraissent plutôt heureux - mais je n'écris pas sur le bonheur. Il y a aussi ce qui se passe derrière, le deal, les combines - et ça, c'est un peu mon fond de commerce.

### Le prochain Villard

A Barbès, on peut imaginer que derrière, il y a des déresses, tout un non-vu et un non-dit. Alors que si je vais boulevard Saint-Germain, j'ai du mal à penser qu'il se passe quelque chose de fort derrière les façades... Pour moi, si on écrit, c'est pour parler de ce qui va mal. Mais j'essaie d'être seulement un témoin, j'évite de juger.

Je fais partie des écrivains qui ont besoin d'ancrer



Dan Aucante

leurs histoires dans le réel, le réel géographique. Quand je prépare un roman, parfois j'essaie de construire d'abord l'intrigue, mais parfois aussi les lieux sont directement à l'origine de la fiction. J'ai écrit des histoires qui se passent en banlieue, dans le Nord, dans d'autres endroits que je connais bien... Mais j'en reviens presque toujours dans le 18e.

Lorsque j'ai écrit une nouvelle pour le *Monde*, parue l'été dernier (*Matador*), ça se passait dans le quartier Montorgueil et malgré cela mon protagoniste habitait rue Lamarck.

Je viens de terminer un court roman, qui fait 130 pages et devrait paraître bientôt, et la boîte de jazz qui est au centre de livre se situe rue Montorgueil. J'avais envie que pour une fois ça se passe dans ce quartier-là. Puis je me suis aperçu qu'en fait j'étais aspiré par Barbès : le prologue, je l'ai situé à Barbès, et dès que je me suis mis à écrire sur Barbès j'ai pris du plaisir. Il y a une jeune femme qui habite rue Doudeauville, et un jeune photographe est en train de photographier la rue de la Goutte d'Or au moment où est abattue toute une série d'immeubles à côté de la Villa Poissonnière. J'ai aussi inventé un café qui s'appelle le *Tapioca*...

Barbès, c'est un endroit majeur dans Paris."

Recueilli par Donald James

### Bibliographie résumée

Après les recueils de poésie l'Amer (1971), Dernières nouvelles du Paradis (1974), Mouvement de foule autour du bloc 9 (1979), commence la production de polars. Citons-en quelques-uns : *Nés pour perdre* (1980), *Corvette de nuit* (1981), *La vie d'artiste* (1982, récemment réédité chez Rivages), *Sauvage dans les rues* (1983), *In the basket* (1983), *Ballon mort* (1984), *La voix sans visage* (1984), *Le sentier de la guerre* (1985), *Carnage pâle* (1986), *Du béton dans la tête* (1990), *Démons ordinaires* (1992), *Dans les rayons de la mort* (1994), *Rouge est ma couleur* (1996), etc...

Il a réalisé plusieurs livres avec des dessinateurs pour les éditions Futuropolis-Gallimard : *Cauchemars climatisés* (avec Slocombe), *Cité des anges* (avec Slocombe), *Chroniques ferroviaires* (avec Hyman), *La dame est une traînée* (avec Joos). Il a publié aussi une petite autobiographie : *J'aurais voulu être un type bien* (éditions de l'Atalante).

Il a été le scénariste de *Neige* pour Juliet Berto, d'un *Navarro* : Barbès de l'aube à l'aurore, et de *Taggers* pour Cyrille Collard.



Un univers à la fois glauque et poétique.

(Dessin de Joos illustrant le roman de Villard «La dame est une traînée».)